

6 millions de malentendants

Le magazine des associations de devenus sourds ou malentendants

20



- La Musique
- Implants, recherche et communication
- Congrès européen



Nos lecteurs nous écrivent

Publier des articles de 6 millions de malentendants

Notre association locale de malentendants de la région de Rambouillet, ADSMY, édite un petit journal à l'intention de ses membres. Nous voudrions pouvoir reproduire des extraits de **6 millions de malentendants**, en indiquant évidemment la source. Nous souhaitons donc à cet effet votre autorisation.

■ ADSMY

Réponse de la rédaction :

Il ne nous est pas possible de vous donner une autorisation générale pour reproduire nos articles et nous proposons bien évidemment à vos adhérents de s'abonner. Cependant, afin de permettre à vos adhérents de découvrir notre revue, vous pouvez, ponctuellement, nous demander l'autorisation pour un article précis. Nous vous demanderons alors de mettre un lien vers la page abonnement de notre site Internet.

Merci pour le numéro 19!

Je m'appelle Michel. Je travaille avec des personnes malentendantes mais aussi avec des sourds signants et avec des sourds oralistes. La maxime de ma structure est : entendre ne suffit pas pour comprendre. J'essaie d'écouter et de comprendre les difficultés pour mieux les intégrer dans le cadre du travail ; et le dernier numéro de votre magazine **6 millions de malentendants** sur les appareillages m'a épaté. Grâce à vos témoignages, je me sens capable aujourd'hui de mettre des mots sur des choses que je percevais, que je comprenais quand des bénéficiaires me parlent de leurs difficultés mais que je n'arrivais pas à transcrire. Qu'est-ce qu'une bonne aide auditive, de la prise de conscience à l'acceptation, ont bien complété l'information du numéro d'avril sur le sujet. Et pour finir, merci pour la fiction de l'été, l'humour est aussi un vecteur de messages.

■ Michel

À la lecture du précédent dossier

Dans l'article « Comment choisir son audioprothésiste » (cf. n°19) il est écrit : « les chaînes d'optique avec une présence d'un audioprothésiste quelques jours par semaine sont à éviter ».

Nous voyons sur le terrain beaucoup d'audioprothésistes qui travaillent sur plusieurs sites à la fois. Suivant le dossier de presse UNSAF de février 2014 il y avait 0,75 audioprothésiste par centre en 2012, ce chiffre est probablement moindre en 2015. Le temps de présence de l'audioprothésiste dans le magasin n'est peut-être pas le seul critère pour avoir l'assurance d'un bon suivi.

Les retours d'expérience des autres clients sont essentiels et c'est l'association locale qui récupère cette information. Il faut savoir aussi que l'assistante (c'est le plus souvent une femme) de l'audioprothésiste, présente en permanence, est souvent formée pour changer un tube d'embout et/ou effectuer des dépannages simples. Ses qualités vont compter pour la satisfaction de la clientèle. À Surdi 13 nous militons pour un contrat de suivi/entretien clair : temps d'intervention entre l'appel et la prise en charge, remplaçant pendant les vacances, appareil de rechange en cas d'envoi en réparation, assurance que l'appareil sera réparable pendant 7 ans après achat...

■ J. S., Surdi 13

Et chez vous, y'a une boucle à la gare ?

À Grenoble on rénove la gare, qui datait des jeux olympiques de 1968 ! Les guichets sont provisoirement dans un préfabriqué à l'extérieur. Ô bonne surprise, la loi est maintenant appliquée ! Deux guichets PMR sont installés, avec chaise, petite cloison séparatrice, et boucle d'induction magnétique ! J'en suis une utilisatrice militante. En effet, si j'interroge le site SNCF, pour trouver le meilleur horaire et le meilleur prix, je vais toujours acheter mes billets à la gare. Cela me permet, à chaque fois de faire une mini formation du préposé. Jusqu'à présent, je n'ai pas eu affaire deux fois à la même personne !

■ Anne-Marie Choupin



Surdit , solidarit , partage et tol rance

Sommaire

Courrier des lecteurs

 ditorial

Vie associative

- Les stages d' t  de lecture labiale ARDDS 2016 4
- Rencontre inter associative, Normandie-Nord 5
- Une nouvelle section ARDDS en Aveyron 6
- L'Handi-Phone 6
- Une journ e ordinaire 7
- Accueillir un stagiaire dans son association? 7
- Les Salons et Congr s 8

Dossier

- La musique 9

Appareillage

- Concertation sur le reste   charge 16
- Liens entre les fabricants et les audioproth sistes 17
- Aides techniques compl mentaires aux appareils auditifs 18

M decine

- Implants, recherche... et communication! 19

T moignage | Reportage

- Quelle belle le on de vie! 22
- Appropriation de la lecture labiale 23

Pratique

- La technologie sans fil 24
- Le service civique 26
- La soci t  Cochlear   Toulouse 26

Europe | Internationale

- D claration de l'association am ricaine de la malentendance 28
- Un congr s europ en, pourquoi, pour qui? 29

Culture

- Rencontre inter handicap au Mus e 30
- Lorsque sourds, malentendants et entendants se prennent par la main... pour danser 31



6 millions de malentendants

est une publication trimestrielle de l'ARDDS (r alis e en commun par le Bucodes SurdiFrance et l'ARDDS) Maison des associations du XX^e (bo te n 82) 1-3, rue Fr d rick Lema tre - 75020 Paris

Ce num ro a  t  tir    2300 exemplaires

Directeur de la publication : Brice Meyer-Heine

R dactrice en chef : Maripaule Peysson-Pelloux

R dactrices en chef adjointes : Aisa Cleyet-Marel, Anne-Marie Choupin

Courrier des lecteurs : courrierlecteurs@surdifrance.org

Ont collabor    ce num ro : L' quipe des stages ARDDS, Section ARDDS 76, Section ARDDS 12, Nicole Leiti ne, Suzette Mallein, Oreille et Vie, Maryannick Moal, Lumioara Billi re-George, Christian Guittet, Norbert Av roux, Christian Giordano, Brigitte, Emmanuelle Guillou,  ric Courtens, Emmanuel Bellis, J.-S. Surdi13, Sigrid Cathelain, Quentin Mesnildrey, Pierre Stahl, Olivier Macherey, Evelyne Gallet, Yane, Ir ne Aliouat, Maripaule Peysson-Pelloux, Aisa Cleyet-Marel, Anne-Marie Choupin, Brice Meyer-Heine

Cr dits photos : Bucodes, ARDDS, Sigrid Cathelain, Carol Letanneur, Eric Courtens, Ir ne Aliouat, Mus e de Grenoble

Dessins : DD, Antoine Pelloux • Couverture : Ellen Tierie

Mise en page • Impression : Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs 16, passage de l'Industrie - 92130 Issy-les-Moulineaux

T l. : 0140 930 302 - www.lmcd.net

Commission paritaire : 0616 G 84996 • ISSN : 2118-2310

L'ann e 2015 laissera pour longtemps une trace douloureuse dans nos m moires. Alors souhaitons que 2016 soit plac e sous les signes de la solidarit , du partage et de la tol rance. Agissons ensemble pour que, au-del  de nos diff rences, chacun puisse « profiter de la vie ».

La lecture de ce num ro de **6 millions de malentendants** met en valeur quelques-unes des actions r alis es en 2015 et porteuses d'espoir pour l'avenir.

Les associations de sourds et malentendants, sous l' gide du Bucodes SurdiFrance, ont  tabli des propositions concr tes pour que, lors d'un achat d'appareillage auditif, le reste   charge se rapproche de z ro.

Gr ce aux actions de l'ARDDS Alpes Maritimes le premier prix du meilleur film sous-titr  a  t  remis le 14 janvier   Cannes   Jean-Pierre Am ris, r alisateur du film Marie-Heurtin.

Les stages d' t  de lecture labiale permettent chaque ann e   de nouveaux stagiaires situ s dans toutes les r gions de France de d couvrir la lecture labiale, de partager les exp riences, ainsi que trucs et astuces pour surmonter les difficult s auditives et repartir plus forts.

Chaque surdit , chaque type de malentendance est un cas particulier. Le courrier des lecteurs montre qu'aucune solution n'est universelle. Je remercie les trois r dactrices en chef de notre revue de maintenir un esprit de tol rance qui permet   chacun de s'exprimer.

Merci   nos lecteurs qui nous envoient des t moignages qui « remontent le moral ». Avec beaucoup de volont  un enfant sourd peut devenir professeur de guitare.

Sourds, malentendants, entendants donnons-nous la main pour danser!

Ch res lectrices, chers lecteurs de **6 millions de malentendants**, j'adresse   chacun de vous mes v ux les plus sinc res de bonheur, de r ussite et de parfaite sant .

■ Brice Meyer-Heine, Directeur de la publication

Th me du dossier dans le prochain num ro : « Communiquer autrement »

Merci de nous faire parvenir vos courriers et t moignages   courrierlecteurs@surdifrance.org. ■

D c s

Nous venons d'apprendre avec tristesse, le d c s de Marc Renard, le 6 janvier dernier. Nous reviendrons sur l'homme et son parcours dans le prochain num ro. Compagnon de route de beaucoup d'entre nous, il fut longtemps R dacteur en chef de *La Caravelle*, puis responsable des «  ditions du Fox ». Nous assurons Martine son  pouse et sa famille, de nos plus sinc res condol ances, avec l'expression de notre vive sympathie.

■ La R daction

Rencontre inter associative, Normandie-Nord

Quand les malentendants se rencontrent pour un week-end : 4^e édition.

Un peu d'histoire... Depuis quatre ans, deux associations normandes (CREE-ARDDS76 et ADSM Manche) et une association du Nord (ADSM Lille) organisent à tour de rôle des week-ends très conviviaux de découvertes régionales et échanges inter-associatifs : échanges d'infos et d'expériences...

CREE-ARDDS76 et ADSM Manche ont initié cette aventure en 2012 à Rouen, puis l'année suivante au Mont Saint Michel, puis l'année d'après à nouveau dans la ville où Jeanne d'Arc fut brûlée et surtout où nous fûmes rejoints par ADSM Nord; et enfin cette année à Lille chez les Ch'tis. L'année prochaine nous retournerons tous ensemble dans la Manche...



Que fait-on lors de ces week-ends hyper conviviaux ?

D'abord ce qui prime, c'est la rencontre, les échanges. On partage tout ce que l'on connaît qui aide à optimiser notre intégration. Ensuite on profite d'être entre malentendants pour décompresser le temps du week-end en devenant la majorité, la norme, en n'ayant plus peur de ne pas entendre/comprendre et en n'ayant plus peur de faire répéter. Ça fait du bien de temps en temps pour recharger les batteries.

Il y a aussi les activités. Les hôtes essaient de donner aux invités un aperçu des charmes et curiosités de leur région, sur tous les plans, ballades, visites, restos...

On peut également prévoir d'autres activités, par exemple des séances d'entraînement à la lecture labiale ou des exposés sur les aides techniques liées au monde de la surdité. Nous avons proposé ces deux ateliers l'année dernière à Rouen. Nous avons également découvert et apprécié une technique que nous ne connaissions pas et qui nous permet de tout entendre et tout comprendre lors des visites de sites. Il s'agit du système HF pour visites guidées que l'ADSM Manche apporte à chaque week-end.

■ Section ARDDS 76

Témoignages

Tout d'abord vous rencontrer était une première et un plaisir pour moi. J'ai enfin trouvé des personnes appartenant à « *mon monde* », à qui il ne faut plus rappeler qu'on n'entend pas, d'articuler... Bref un plaisir ! Et surtout c'était très reposant de n'avoir à faire que peu d'efforts pour suivre une conversation.

■ Frédérique

Je découvre que finalement, être malentendant, ça vaut de l'or. Eh oui ! Avec vous, personne ne parle à la cantonade ou se parle à lui-même en pensant épater les autres. On est tous obligé de faire attention à qui on parle, quand et pourquoi.

■ Marie-Agnès

« *Être malentendant vaut de l'or* » quand on est entre nous : malentendants ! Mais, pour le faire comprendre aux entendants... Je me demande parfois si ce n'est pas « *mission impossible* ».

■ Le Ch'ti

Cette journée m'a permis de comprendre un peu mieux le système des boucles portatives qui finalement s'adaptent aux prothèses auditives avec position T pour un modèle ou aux malentendants non appareillés ou appareillés sans position T pour l'autre modèle.

■ Catherine

Nous avons eu beaucoup de chance pour le temps mais vos sourires et votre enthousiasme auraient de toute façon été des facteurs de réussite.

■ Sigrid

L'année prochaine nous nous retrouverons dans la Manche. Je tenais à vous faire part de tout le plaisir que j'ai eu à vivre et à partager ces 2 jours 1/2 passés ensemble, pour vous inciter vous aussi à vivre une telle expérience, avec une ou deux des associations proches de chez vous. Et je suis certaine que vous récidiverez !

■ Lumioara

Une nouvelle section ARDDS en Aveyron

En juillet 2015, est née la Section ARDDS 12, validée par le conseil d'administration de l'ARDDS, cet automne.

On en parlait depuis longtemps, lors des stages de lecture labiale, de cette section !

L'un de nous, Jean-Claude, récemment retraité et devenu enfin disponible, se décida, car il était sollicité par des audioprothésistes et des orthophonistes pour des conseils aux malentendants. Grâce à l'appui d'Alain, vice président de la section Cantal et administrateur du Bucodes SurdiFrance, nous avons constitué un bureau : Michel secrétaire, Danièle trésorière, Jean-Claude responsable de la section et André s'est joint à nous.

Notre petite équipe a entrepris les démarches. La réponse à la demande d'adhésion et d'hébergement à la maison des associations de Rodez sera connue début 2016.

L'ouverture d'un compte bancaire est en cours.

Puis, nous allons nous former à la gestion, grâce par un organisme associatif local, rechercher des orthophonistes agréés, formés à la lecture labiale et à la rééducation post implant cochléaire.

Contact est pris aussi avec un cercle de cinéphiles pour organiser des séances de cinéma sous-titrées et avec boucle d'induction magnétique (BIM)...

Nous allons créer des liens avec les sections ARDDS des départements limitrophes pour coordonner nos actions et nous entraider. Toute autre association de malentendants de la région souhaitant participer et nous soutenir dans nos actions sera bienvenue.

Contact : section.aveyron.ardds@gmail.com



■ Section ARDDS 12

6

7

Trophées régionaux de l'innovation sociale 2015

L'Handi-Phone

Dans le cadre de leurs politiques d'action sociale axées sur la prévention des effets du vieillissement pour le maintien de l'autonomie, le groupe AG2R La Mondiale et la CARSAT Rhône-Alpes ont renouvelé leur partenariat en organisant conjointement les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale 2015.

Ces trophées ont été créés pour promouvoir et récompenser les initiatives concrètes et pertinentes en faveur du bien-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale. Cette année, le thème était : « *Bien vieillir et nouvelles technologies* ».



Plus de vingt structures ont déposé un dossier en Rhône-Alpes, trois lauréats ont été primés dont notre association. Grâce à notre adhérent, Maxime Rinna et son projet Handi-Phone nous remportons un prix de 7500 €. L'Handi-Phone sera un téléphone informatique avec une transcription sur écran de la parole du correspondant.

Il sera disponible 24h/24h et 7j/7j et permettra de téléphoner à toute personne avec un handicap auditif ou un trouble de la parole. Maxime et Lionel ont encore à travailler, mais le premier prototype que plusieurs d'entre nous ont pu essayer, était déjà bien satisfaisant en ce qui concerne le confort d'écoute et de compréhension.

La remise des prix a eu lieu le 27 octobre dans les locaux de la CARSAT, à l'Espace Part Dieu. Maxime et Lionel Beaudoin, son partenaire, ont fait avec enthousiasme la démonstration de ce projet et nous avons partagé un bien agréable moment.

Bravo à Maxime et Lionel d'avoir remporté ce prix qui va leur permettre d'avancer dans le développement de ce nouvel outil au service de tous les malentendants.

■ Nicole Leitiene et Suzette Mallein, ALDSM

Une journée ordinaire

C'est le titre du film produit par Oreille et Vie dont l'objet est de sensibiliser le public aux difficultés du quotidien des personnes atteintes de surdit . Plusieurs administrateurs en r vaient. Nous avons saisi l'opportunit  d'un appel  projet de La Fondation Harmonie Mutuelle Solidarit s pour trouver le financement. Le projet a  t  retenu, ce qui a permis de se lancer dans l'aventure. La CPAM du Morbihan a  galement accept  d'apporter sa contribution.

L'objectif  tait de mettre en sc ne quelques situations v cues au quotidien par les malentendants  partir de nos r flexions, valid es en conseil d'administration. Le film propose quelques cl s pour comprendre les situations de surdit , un handicap difficile  exp rimer. Nous savons l' tonnement de ceux que nous c toyons ou rencontrons qui constatent que nous parlons, que nous sommes appareill s et que nous  prouvons cependant des difficult s, parfois importantes,  suivre des conversations.

Le film comprend deux parties, la dur e de l'ensemble  tant de 27 minutes.

La premi re partie met en sc ne Mathieu, acteur jouant le r le d'un malentendant, se pr parant pour une journ e de travail. C'est le d but d'une aventure o  il se retrouve bien seul  surmonter les obstacles et les impr vus dans un environnement o  le d calage est patent, frisant parfois le comique.

En seconde partie, des adh rents malentendants d'Oreille et Vie, leur famille et des amis partagent leur ressenti sur le film et commentent leur relation au quotidien avec une proche ou un coll gue malentendant.

Des projections ont  t  faites  des adh rents et  des personnes entendantes, dans une salle de cin ma et  l'occasion de formations de personnels d'accueil. Les appr ciations qui sont remont es sont dans l'ensemble tr s positives. Chacun se rend alors compte combien le bruit doit  tre g nant pour les personnes malentendantes et combien quelques civilit s simples contribueraient  am liorer le « vivre ensemble ».

Des DVD sont disponibles  Oreille et Vie: consulter www.oreillevie.org

■ Oreille et Vie

6

Accueillir un stagiaire dans son association ?

L'avez-vous d j  fait ?

Certaines associations du Bucodes SurdiFrance accueillent un voire plusieurs stagiaires tout au long de l'ann e.

Pour quoi faire ?

Les th mes sont tr s vari s et d pendent des  tudes des  tudiants qui vous contactent. En communication, en accompagnement, en animation...

Dans quel cadre peut-on accueillir un stagiaire ?

Un pr alable est que votre association ait des num ros Siren et Siret. Les num ros Siren et Siret identifient l'association aupr s de l'Insee, afin que son activit  puisse  tre comptabilis e dans les productions statistiques nationales, notamment dans celles relatives  l'activit   conomique. Ils sont uniques et invariables.

Source et plus d'informations: www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1926

La convention de stage  mise par l'organisme de formation du stagiaire sera sign e par le (la) pr sident(e) de l'association ou son mandataire. Il faudra d signer une personne qui sera le tuteur de l' tudiant. De quelques heures en continue ou discontinu - par exemple une journ e par semaine - un stage a une dur e maximale de 924 heures, soit environ 6 mois.

 quel montant ?

Le stage doit  tre gratifi   partir de la 309^e heure. Avant la gratification n'est pas obligatoire.

« Si la r mun ration vers e ne d passe pas le montant horaire minimal, elle est exon r e de charges sociales pour l'organisme d'accueil et pour le stagiaire (la CSG et la CRDS ne sont pas dues). Une gratification conventionnelle sup rieure au minimum l gal est en revanche soumise  cotisations et contributions sociales au-del du seuil de franchise, calcul es sur la fraction exc dentaire (diff rence entre le montant r ellement vers  et la franchise de cotisations). » Jusqu'au 31/12/2015, le montant minimum est 15 % du plafond de la S curit  sociale, soit $24 \text{ €} \times 0,15 = 3,60 \text{ €}$ de l'heure. Il est conseill  de choisir ce taux minimum de gratification car si l'association gratifie au-dessus de ce taux, cette derni re devra payer des charges sociales en plus.

Dans mes missions de partage d'informations, d'exp riences et d'outils, je souhaite recueillir les t moignages des associations qui ont accueilli des stagiaires (th me, dur e, productions...) les aspects positifs et moins positifs de ces exp riences.

Vous pouvez m'envoyer des informations  l'adresse suivante: maryannickmoal.bsf@laposte.net

■ Maryannick Moal,
Vice-pr sidente du Bucodes SurdiFrance

Les sources de cet article:
www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131
www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16734#N100E9

7

Les Salons et Congrès

Les associations du Bucodes SurdiFrance seront présentes sur les stands dans les Congrès et Salons professionnels qui nous concernent.

- **Le 15^e Congrès National des Professionnels de la Gériatrie les 24 et 25 mars 2016, Porte de Maillot Paris**
Il regroupe 6 congrès :
 - Congrès National Infirmier et Aide soignant des Soins à la Personne Âgée
 - Congrès National des Gériatres et Médecins Coordonnateurs d'EHPAD
 - Congrès National des Rééducateurs en Gériatrie
 - Congrès National des Assistants Sociaux accompagnant les Personnes Âgées
 - Congrès National des Psychologues auprès des Personnes Âgées
 - Congrès Francophone des Directeurs au Service des Personnes Âgées.
- **Le Congrès des Audioprothésistes les 18, 19 et 20 mars, au Palais des Congrès de Paris**
- **Le Salon des Séniors les 7, 8, 9, 10 avril**
Porte de Versailles, Paris



Tenir un stand est une expérience enrichissante : aller à la rencontre d'un public, informer, conseiller, discuter... Mais c'est aussi très fatigant, afin d'être plus efficace, il faut renouveler nos équipes.

Si vous souhaitez apporter votre aide, soutenir nos bénévoles, même pour quelques heures, vous serez les bienvenus! Signalez-vous à : contact@surdifrance.org ou contact@ardds.org

■ Lumioara Billière-George

Le Prix 2015 a été décerné!

Le « Prix 2015 du meilleur film sous-titré » a été décerné à Jean-Pierre Améris pour « Marie Heurtin », en reconnaissance de sa démarche exceptionnelle : c'est la version sous-titrée (VFST) de son film qui a été projetée tous les jours et à toutes les séances, partout en France... La mairie du VII^e arrondissement de Paris a projeté « Marie Heurtin » au musée du quai Branly pour la journée internationale du handicap, le 8 décembre, ce qui nous a permis de concrétiser un nouveau partenariat. Puis Jean-Pierre Améris est venu recevoir son prix à Cannes, le 14 janvier.

Enfin, le jury d'une bonne cinquantaine de personnes que nous avons constitué (peut-être en faites-vous parti?) s'est déjà attelé à la lourde tâche de trouver le meilleur film 2016...

■ Christian Guittet

8

9

18, 19 ET 20 MARS 2016
PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS

EXPOSITION, ATELIERS PRATIQUES, ÉVÉNEMENTS.

Organisé par

www.unsaf.org

38^{ème}
CONGRÈS DES AUDIOPROTHÉSISTES

La musique

Faire un dossier sur la musique pour des lecteurs malentendants et devenus sourds? Pourquoi remuer le couteau dans la plaie, nous direz-vous?

Nous avons fait ce dossier à partir de témoignages relatant des expériences personnelles positives ou négatives.

Devenir un professionnel de la musique quand on est sévèrement malentendant, se servir de ses compétences professionnelles pour apprendre à son régleur comment trouver le meilleur réglage pour écouter de la musique, ne plus pouvoir danser en étant implanté ou justement commencer à apprendre à jouer d'un instrument; rarement un thème n'a réuni autant d'échos divergents; le thème n'a laissé personne insensible.

C'est en cherchant au fond de nous-mêmes ou auprès d'autres qu'on trouve les ressources nécessaires pour vivre au mieux la perte de l'ouïe dans un univers musical. La musique est un langage universel qui fait appel à tous nos sens et qui a le pouvoir de toucher nos instincts les plus profonds et même au-delà... nos âmes.

« Tu n'es pas différent, tu es comme les autres »

Quand on naît malentendant, l'acquisition du langage n'est pas aisée et la communication reste souvent difficile. Norbert Averoux raconte comment il a appris à surmonter son handicap grâce à la musique.

Peu avant Noël, l'année de mes quatre ans, je suis allé voir les vitrines décorées, avec mes parents. Au rayon de jouets, j'étais dans les rayons, quand tout d'un coup j'ai été attiré par les instruments de musique. Une guitare pour enfant était accrochée au mur, je suis resté subjugué et il n'y avait plus rien d'autre qui m'intéressait. J'étais déjà malentendant et appareillé, mais je ne parlais pas encore.

Ce Noël-là, j'ai trouvé cette guitare au pied du sapin. Je me souviens que ma mère m'a dit; « *Tu as le droit d'avoir une guitare, tu n'es pas différent, tu es comme les autres!* ». Toucher les cordes, produire des sons, c'était drôle, excitant et provoquait des sensations fortes.

Mes parents, n'étant pas musiciens, ont cherché un professeur de musique pour moi. Les premiers essais n'ont pas été simples, car les professeurs étaient déroutés par ce petit garçon qui ne parlait pas beaucoup et mal et qui était malentendant. L'un deux a essayé de jouer des notes sur un piano en me demandant: « *Tu entends ça?* ». Il ne recevait aucune réponse de ma part car je ne savais pas quoi lui dire, je ne connaissais rien à la musique. Un autre m'a obligé à apprendre le solfège d'abord et me faisait copier des lignes de clefs de sol.

Les années ont passé puis mes parents ont trouvé l'annonce d'un professeur de guitare débutant. Je suis devenu son premier élève. Il a fait preuve de beaucoup de patience, c'était un excellent pédagogue, très à l'écoute de mes besoins. Je suis toujours en contact avec lui.

Je veux montrer que quand on est handicapé, il faut suivre sa voie et qu'on est capable de tout faire si on le veut vraiment

Au collège, j'étais en difficulté et j'étais souvent découragé. Pour oublier mes soucis, je m'enfermais dans ma chambre et je jouais de la guitare pendant des heures jusqu'à ce que mes doigts saignent.

J'arrivais à me détendre et à m'exprimer par la musique. J'avais trouvé une identité.



••• À dix-sept ans, j'ai fait un stage de guitare avec un guitariste espagnol Antonio Membrado, 1^{er} prix de Madrid. Quand le maestro a commencé à jouer, j'étais ébloui, il est devenu mon modèle, mon idole. Lors de ce stage, j'ai découvert que je pouvais communiquer par la musique, qu'on partageait des moments forts mais qu'on n'avait pas besoin de paroles pour jouer ensemble.

À vingt ans j'ai fait un stage international, de deux semaines, à Arthez de Béarn (Pyrénées-Atlantiques) avec Juan Francisco Ortiz. Plus de cent jeunes de nationalités différentes venaient apprendre la guitare avec les meilleurs professeurs français, argentins et mexicains. On ne parlait pas la même langue mais on se comprenait à travers la musique. Jamais au cours de ces deux semaines je n'ai eu de difficultés de communication. J'étais souvent volontaire pour jouer en duo avec des élèves très jeunes, ces moments étaient précieux pour moi, alors que les autres élèves refusaient de perdre leur temps avec « *les petits* ».

Les professeurs nous disaient: « *Nous sommes tous différents mais on est là pour jouer!* ».

En grandissant, j'ai envisagé de devenir professeur de guitare et j'ai voulu rentrer au conservatoire. Je ne sortais plus et je passais mon temps à préparer le concours d'entrée. Mes parents se sont inquiétés de voir la place que la guitare prenait dans ma vie. J'étais seul, timide et n'avais que peu d'amis. Le jour du concours j'étais mort de trac, je tremblais et je me disais: « *Si je ne rentre pas, ma vie est foutue!* ».

Quand j'ai posé mes mains sur la guitare, le stress est tombé et j'ai réussi le concours.

Quand j'ai parlé à mes parents de mon projet de devenir professeur de guitare, ils n'ont pas du tout été d'accord et m'ont obligé à faire un bac de comptabilité, ce que je détestais.

Je m'exprimais toujours difficilement à l'oral et mon audition défaillante a rendu la communication avec les autres parfois compliquée.

J'ai exercé différents métiers et en 2009 j'ai rencontré Natacha, l'ancienne présidente de Surdi 34, qui m'a dit qu'une adhérente malentendante cherchait un professeur de guitare. C'est ainsi qu'à trente-neuf ans j'ai donné mon premier cours. Je comprenais exactement ses difficultés et j'étais à l'écoute de ses besoins. On s'entraînait pendant de très longs moments à faire la différence entre des notes proches, à respecter le rythme et à ressentir les vibrations de la caisse. La découverte que j'aimais enseigner, qu'on me faisait confiance, qu'on me considérait comme un professeur à part entière et normal ont fait que j'ai choisi d'en faire mon métier. J'ai trouvé d'autres heures d'enseignement, puis une place dans une école de musique. Mes élèves sont entendants ou malentendants, j'enseigne à des enfants, des ados et des adultes, je suis considéré comme un professeur ordinaire par mes collègues. Je veux montrer que quand on est handicapé, il faut suivre sa voie et qu'on est capable de tout faire si on le veut vraiment.

Pour communiquer avec d'autres malentendants ou sourds, je pratique la Langue des Signes Française, une autre façon de communiquer sans parole, moi qui ai toujours du mal à prononcer certains mots compliqués. Actuellement, au sein de l'association Surdi 34, j'anime un atelier d'éveil musical pour des enfants malentendants et leur famille. J'enseigne la percussion corporelle et on fabrique des instruments.

La vie m'a appris que ma guitare est ma plus fidèle compagne qui ne m'a jamais trahi ni abandonné et qu'on peut communiquer autrement que par la parole!

■ **Norbert Avéroux,**
propos recueillis par Aisa Cleyet-Marel

10

11





La musique, la danse et moi

Grand danseur depuis son plus jeune âge, Christian ne peut plus danser depuis qu'il est implanté car il entend trop de sons.

Dès mon plus jeune âge, ma maman a voulu que j'apprenne à danser toutes les danses dites de salon, elle-même les ayant apprises de son père, mon grand-père, danseur incontesté et avéré.

Avec mon frère aîné, déjà envoûté par la danse lui aussi dès son plus jeune âge, ma maman a entrepris de me faire aimer la danse (tango, valse, pasodoble, rock...).

Malgré mon handicap de surdité (50 % à l'âge de 12 ans due à des otites répétées) j'ai appris à danser suivant un rythme lié aux basses (les seuls sons que je pouvais percevoir correctement) avec ses vibrations que l'on ressent dans le corps entier.

À la sortie de mon adolescence, je maîtrisais complètement toutes les danses, en rythmant mes pas de danse au son des basses et cela cadrait parfaitement bien. J'ai évolué toute ma vie dans ce milieu de danse sans savoir qu'un jour je ne pourrai plus danser.

À l'âge de 48 ans, j'ai dû me faire appareiller pour surdité sévère (plus de 70 %) et je ne pouvais danser que les danses simples et non plus endiablées comme auparavant.

Comme en outre je transpire énormément, la sueur obstrue mes appareils auditifs et par conséquent je ne perçois plus de sons! J'ai quand même essayé sans appareils à la seule vibration des basses... Ce fut très difficile et je m'en suis très vite lassé.

Huit ans plus tard, ma surdité s'est davantage aggravée et les implants cochléaires ont été pour moi l'ultime solution. J'ai été implanté fin 2012 et début 2014, après un diagnostic de sourd profond bilatéral. Avec mes implantations cochléaires bilatérales, ma vie a complètement changé, je pouvais enfin entendre des sons que je n'avais jamais entendus, comme les oiseaux et les vagues, les plus révélateurs! Je suis actuellement sur une compréhension de près de 100 %, dans un milieu calme bien sûr, en conjuguant les implants, la lecture labiale et la suppléance mentale.

Malheureusement ce qui est vrai pour la vie courante est vrai pour la musique. Les sons aigus que je n'avais jamais entendu, ont ressurgi et là, catastrophe, les aigus, les medium et les graves s'entrelacent et les mélodies entendues pendant près de 40 ans, ne sont plus les mêmes, ce sont des cacophonies.

Paradoxalement, je peux reconnaître les différents instruments que compose la musique, mais le tout ensemble n'est que brouhaha. À mon grand regret, de par ma transpiration et les implants, la danse fait partie de mon passé mais je ne regrette pas du tout, cela a été un moment magnifique et aujourd'hui j'essaie de faire passer un seul et unique message: protéger son audition.

■ Christian Giordano

J'ai renoncé à la musique

En réponse à notre demande, nous avons reçu le témoignage de Brigitte sur l'adresse Courrier lecteurs 6 millions de malentendants.

J'ai la maladie de Ménière depuis 2009 et suis âgée de 63 ans.

Mes deux oreilles sont atteintes, une l'était beaucoup moins que l'autre, ce qui me permettait d'aller aux concerts, à l'Opéra et d'écouter mes chaînes préférées (Mezzo...).

Puis au mois de juillet 2015, ma bonne oreille s'est brutalement trouvée au même niveau que l'autre, avec sons distordus et nasillards. J'ai donc dû renoncer à mon plaisir car je ne reconnaissais plus la musique: chanteurs et musiciens même les plus illustres chantaient et jouaient faux.

Quand j'ai fait part à mon audioprothésiste de ma désillusion, il m'a conseillé de m'équiper d'une sorte de petit boîtier que je porte autour du cou et branche

à ma tablette pour réhabituer mon oreille et/ou mon cerveau à la musique. J'écoute donc la musique mais si l'audition s'est améliorée, elle est toujours perturbée et je n'éprouve plus guère de plaisir. Cela m'afflige plutôt. Quand mon mari met un CD, je trouve cela insupportable et je branche mes appareils sur bobine téléphonique pour ne rien entendre.

J'ai également dû renoncer à tout spectacle de danse, comédies musicales...

Néanmoins, je garde un peu d'espoir et vérifie régulièrement l'état de mon audition musicale avec ma tablette. En fait, ce n'est plus du plaisir, plutôt un suivi médical.

■ Brigitte



Retrouver le plaisir de l'écoute

Deux conférences ont été organisées par l'ARDDS Île-de-France. Le Docteur Bouccara, médecin ORL à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris, lui-même amateur de musique, a rencontré les participants qui ont témoigné. Puis, Elizabeth Rohan, orthophoniste qui pratique la rééducation à l'écoute de la musique, s'est attachée à présenter les méthodes et outils qu'elle utilise avec les malentendants.

Des capteurs jusqu'au cerveau

Dans un premier temps le Dr Bouccara nous a présenté en quelques mots le système auditif et a insisté sur les deux facteurs importants pour l'écoute musicale : l'oreille interne et le cerveau.

Dans l'oreille interne, les cellules ciliées, fonctionnent comme des capteurs, qui codent le signal le long de la cochlée, laquelle se présente comme un piano. Ce signal va être interprété par le cerveau comme un son de la hauteur tonale correspondant à la cellule ciliée. Le cerveau joue un rôle majeur. Il va extraire les informations venant de la cochlée et nous permettre ainsi d'écouter avec plaisir, d'être capable d'identifier les mélodies, les rythmes et de mémoriser ces informations, d'associer l'écoute de la musique à des souvenirs stockés dans la mémoire émotionnelle.

Or, la mémorisation et l'association de souvenir heureux commencent dès la vie intra utérine. Dès ce moment, baigner dans un univers musical permet d'acquérir des sensations musicales.

On sait également que Mozart était capable de retranscrire un morceau écouté une seule fois ou que Beethoven, grâce à ses capacités de mémoire auditive, composait bien que sourd.

Que faire lorsqu'un trouble de l'audition survient, comment redécouvrir les sons musicaux ? Il convient d'engager une double démarche : la réhabilitation de l'audition et la rééducation à l'écoute musicale.

Réhabiliter l'audition

Comme le souligne le Dr Bouccara, les appareils auditifs ont connu une évolution profonde comparable à l'évolution technique des téléphones portables. Pour ceux qui ont connu les appareils analogiques, l'arrivée des appareils numériques semble avoir changé leur vie.

Quand la perte auditive est plus importante, on a recours aux implants cochléaires. Le bénéfice de l'implant se situe surtout pour la compréhension de la parole. Ce n'est que récemment que l'on a pu montrer que l'implant pouvait aussi redonner une qualité d'écoute musicale satisfaisante, bien qu'il ne soit pas capable de restaurer la musique telle qu'elle est réellement jouée.

Réduire l'oreille à l'écoute musicale

Lors de la deuxième conférence, Elizabeth Rohan a rappelé quelques notions théoriques.



Qu'est-ce que le son ?

Le son est produit par les vibrations d'un corps, il se caractérise grâce à quatre paramètres.

L'intensité qualifie un son fort ou faible. La hauteur qualifie un son grave ou aigu, c'est-à-dire la note.

La durée distingue les sons longs continus ou brefs, des sons intermittents ou discontinus.

Le timbre permet de reconnaître le son des instruments et les voix.

La perception des personnes implantées est bonne pour le rythme de la musique mais difficile pour la hauteur et le timbre et très difficile pour la durée.

Différencier le son du bruit

La perception du bruit est une notion subjective : un son de faible intensité peut paraître désagréable (goutte d'eau d'un robinet). À partir de 80 dB il devient un bruit car nocif. Néanmoins un concert de musique amplifiée (120 dB) peut être considéré comme plaisant alors que le marteau piqueur sera désagréable !

Le bruit a un effet négatif sur la santé, il est facteur de stress alors que le son, et spécialement celui de la musique, a un effet positif sur le corps : relaxation, apaisement.



Les techniques de rééducation à l'écoute de la musique

La rééducation repose sur une approche technique des caractéristiques des sons musicaux et une approche cognitive basée sur la mémoire musicale ou verbale. L'écoute doit se faire dans une pièce calme avec un matériel de bonne qualité et éventuellement l'utilisation d'un casque ou un collier magnétique. Le travail se fait à partir des paramètres du son : intensité, hauteur, durée, timbre et du rythme.

Travail sur la voix

Il est fondamental car il libère de certaines inhibitions et permet des expérimentations variées : Émettre un son « *forte* » ou « *piano* », grave ou aigu, improviser avec sa voix. C'est un travail de « *voix dans la voix* » : Elisabeth Rohan donne le modèle et la personne essaie de l'imiter.

Travail sur l'écoute

Plusieurs expositions à l'écoute favorise l'imprégnation et stimule le souvenir des sons afin de réveiller la mémoire auditive. Cette écoute se fait à partir des goûts de la personne. Les logiciels d'éveil fournissent des extraits musicaux pour solliciter tout l'éventail des émotions, exercer le travail de mémorisation des sons, du timbre, des mélodies, focaliser sur un paramètre à la fois, permettre une imprégnation plus aisée. Toutes les séances comportent un moment de verbalisation de manière à analyser et partager le ressenti.

Dans sa conclusion, Elisabeth Rohan a souligné que la rééducation à l'écoute de la musique s'inscrit à part entière dans la prise en charge orthophonique de la réhabilitation de l'écoute. Les séances sont plaisantes et la pratique augmente les capacités d'écoute en environnement bruyant.

■ Emmanuelle Guillou, ARDDS IDF

Les outils spécifiques de rééducation musicale en ligne

Elisabeth Rohan nous a présenté trois logiciels accessibles par internet (il suffit d'ouvrir un compte). Ils permettent une reconnaissance de l'ambiance musicale, du rythme, du tempo, du timbre, de la voix, de la parole, ainsi qu'une découverte de nouvelles musiques.

- Atmosphère musicale: www.abmusicrehab.com/FR/. Agréable à utiliser, rapide, les sons sont de bonne qualité mais le logiciel est payant (abonnement annuel).
- IFIC (institut francilien) www.implant-ific.org/exercices. IFIC a un espace et un onglet musique avec quelques exercices mais le son n'est pas très bon et l'interface peu agréable. Cependant il est gratuit et reste malgré tout accessible.
- More from music: <http://morefrommusic.org/>. Il propose des activités adaptables et modulables très intéressantes. Cependant l'interface n'est pas très bonne et elle est rédigée en anglais. ■

Que retenir des témoignages des participants sur l'écoute ou la pratique musicale ?

La condition *sine qua non* est un appareil auditif de qualité et bien réglé.

Les types de musique recouvrent tous les styles musicaux et instruments, classique ou contemporain, chant, opéra, variété, jazz.

Il est intéressant de noter la diversité des ressentis : pour certains le piano sera inaudible et pour d'autres, ce seront les violons. Certains préfèrent écouter des concerts symphoniques et d'autres des quatuors à cordes. Ces appréciations différentes ne sont pas liées au goût pour un type de musique ou d'instrument particulier mais à la perception de leur caractère harmonieux par l'auditeur. Parmi les types de musique citée, le jazz fait l'unanimité, grâce à son caractère rythmé. « *Le corps participe* ». L'opéra a aussi la faveur des malentendants « *C'est un spectacle complet, avec beaucoup de visuel ce qui me permet de reconstituer* ». Les formes ou systèmes d'écoute sont aussi très variables : concert, MP3, CD, radio... La mémorisation antérieure joue un rôle essentiel : « *J'ai la musique en tête donc je peux me la chanter* » ou lors d'un concert « *Je n'entends pas la flûte mais je la vois et je l'entends intérieurement* ».

Le travail sur la voix aide à la rééducation musicale : « *Je lis à haute voix au moins un quart d'heure par jour pour entendre ma propre voix : prenez un livre et écoutez ce que vous lisez, au début 5 minutes puis en augmentant progressivement la durée* ». Une autre personne a associé sa rééducation musicale à une pratique théâtrale pour travailler sa voix.

Certains participants insistent sur la régularité de cette pratique. Si l'effort à fournir est plus ardu pour un malentendant, le résultat est là : « *Reconnaître les notes, cerner la mélodie, c'est un travail joyeux et cela ouvre des perspectives formidables. Quand on travaille tous les jours on a des résultats notoires : bon courage à vous pour ce parcours !* ».

Autre élément important, le soutien des autres : « *J'ai réécouté de la musique, je suis allée de temps en temps à des concerts et peu à peu je m'y suis remise avec des copains qui m'ont aidé : je rejoue de la guitare* ».

La reconquête est longue, l'obstination porte ses fruits, la plaisir est à la clef. La rééducation avec l'aide d'un orthophoniste est un atout précieux... ■



Un implanté mélomane

Éric Courtens, professeur émérite de physique à l'Université de Montpellier, amateur de musique classique, a amélioré son diagramme de réglage d'implant, afin de bénéficier d'une écoute musicale optimale. Aisa Cleyet-Marel l'a interrogé.



Aisa Cleyet-Marel: Votre régleur m'a conseillé de vous rencontrer en disant que vous êtes un implanté cochléaire mélomane heureux.

Eric Courtens: Il semble que je suis parmi les patients les mieux corrigés au CHU Gui de Chauliac. Il faut dire que ma surdité n'est apparue que vers la quarantaine et que je profite donc de toutes les expériences sonores acquises précédemment, aussi dans le domaine musical. Déjà comme jeune étudiant j'écoutais de la musique classique dans ma chambre. J'ai encore les quelques 33 tours que j'ai pu m'offrir alors et qui ont été joués à satiété. Il faut aussi signaler qu'en tant que scientifique je comprends bien la relation entre une perception musicale correcte et un bon rendu en fréquence. Quand le régleur a branché le processeur, à l'automne 2006, je lui ai donc demandé de produire le signal le plus riche possible. Dans le cas de mon implant cela signifie que 16 des 22 canaux disponibles sont activés simultanément.

A. C.-M.: Pouvez-vous nous parler brièvement de votre surdité?

E. C.: Je suis atteint d'une surdité héréditaire, transmise par ma grand-mère à mon père, puis à moi-même. J'ai un frère qui est aussi devenu sourd. L'analyse de mon ADN a montré qu'il s'agit d'une mutation connue (DFNA9). Le premier symptôme est la perte d'équilibre due au blocage des canaux vestibulaires. Vient ensuite la perte d'audition. J'ai été appareillé avec deux contours d'oreille dans la quarantaine. L'implantation en 2006, avec un Nucleus de Cochlear, a été réalisée sur la plus mauvaise oreille. Mais depuis j'ai pratiquement perdu toute perception aussi sur l'autre oreille.

A. C.-M.: Quelles ont été vos premières impressions après l'implantation?

E. C.: Quand le processeur a été branché, je réentendais tout: le chant des oiseaux, le clignotant de la voiture, les conversations. C'était merveilleux. Je me suis mis à écouter régulièrement la radio en voiture, ce que je ne faisais jamais auparavant. J'ai très vite pu suivre une conversation avec l'implant et je reconnais maintenant bien les voix, même au téléphone.

J'utilise la télécommande du CP810 et je change de programme au besoin. Je me sers d'ordinaire du programme *Quotidien*, le seul qui permette aussi l'utilisation de la boucle d'induction magnétique pour écouter la radio, la télé, ou aussi un CD. Le programme *Focalisé* est utile dans des situations spécifiques, par exemple pour comprendre la personne assise en face de moi au restaurant ou pour atténuer les sifflements par vent fort. Le programme *Bruit* est très performant pour supprimer les ronflements continus produits par les moteurs. Quant au programme *Musique* il est formidable dans les salles de concert. Je l'ai beaucoup utilisé pour écouter de la musique de chambre au Corum de Montpellier (merci à René Koering pour ses excellentes programmations).

A. C.-M.: Comment avez-vous vérifié la qualité de votre audition musicale?

E. C.: Vers 2010, je me suis finalement assis au clavier du piano et j'ai joué des gammes. À ma grande surprise, j'entendais tout à fait correctement les trois octaves les plus graves. C'est à priori étonnant car les canaux de l'implant ne reçoivent pas les fréquences fondamentales de ces octaves. L'explication est certainement la perception des nombreuses harmoniques qui permettent aussi de bien distinguer les trois octaves l'une de l'autre. Par ailleurs, j'entendais aussi correctement les douze notes des trois octaves les plus aiguës. Cela aussi est étonnant car l'implant ne dispose que de 22 canaux couvrant un peu plus de cinq octaves, c'est-à-dire environ quatre canaux par octave. Comment reconnaître douze notes alors qu'il n'y a que quatre canaux? Encore une fois l'explication doit être dans la perception simultanée des harmoniques qui enrichissent l'information reçue par le cerveau. Le seul problème était au niveau de l'octave centrale, celle correspondant au LA à 440 Hz. Elle paraissait fort déformée, ayant même des notes dont l'ordre semblait inversé. Il faut savoir que ces fréquences correspondent aux canaux d'ordre le plus élevé de l'implant (numéro 19 à 22) et qu'il ne reste là que moins de trois canaux par octave. Le rôle des harmoniques y est prépondérant.

Concertation sur le **reste à charge**

L'amélioration de la prise en charge des appareils auditifs est une des plus anciennes et importantes revendications du Bucodes SurdiFrance. Aussi l'Union souhaite rebondir sur l'article de Que choisir qui rappelle que le reste à charge pour les appareils auditifs est beaucoup trop élevé... Tellement élevé qu'il dissuade deux millions de Français de s'équiper. Le taux d'appareillage en France est faible si on le compare à celui de pays voisins comme l'Angleterre, le Danemark, les Pays-Bas où la prise en charge par l'État de l'appareillage auditif est bien plus élevée. Une démarche de concertation a donc été mise en place au Bucodes SurdiFrance. Son enjeu consiste à définir et adopter une position commune afin de porter un discours partagé par toutes les associations du réseau Bucodes SurdiFrance pour dénoncer cette injustice et proposer des actions permettant une meilleure prise en charge financière des appareils.

Une méthode novatrice...

Les associations ont été informées et appelées à s'exprimer en amont sur le sujet.

Une première rencontre au sein du Bucodes SurdiFrance a permis aux participants d'échanger et de commencer à écrire un discours commun. Une médiatrice était présente lors de cette réunion pour faciliter les échanges entre les membres du Bucodes SurdiFrance.

... Pour un résultat efficace sur la forme...

Malgré des positions de départ apparemment divergentes, les techniques d'animation proposées ont permis d'équilibrer autant que possible les temps de parole et d'assurer une participation active de chacun d'entre nous pour aboutir à une liste de propositions qui sera soumise aux associations.

... Et sur le fond

Idéalement, il s'agit de ramener le reste à charge à 0 € en créant, comme le propose Surdi 13, un secteur conventionné 1*. Il s'agit d'un idéal, pas d'une utopie. En effet, un petit nombre d'entre nous, notamment ceux qui relèvent de la CMU devraient bénéficier d'une prise en charge financière totale de leur appareillage. Pour tendre vers cet idéal, nous avons formulé des revendications qui constituent des étapes intermédiaires. Sans être exhaustif, en voici les principales :

- La séparation entre les prix d'achat, d'adaptation et de suivi (normalement deux visites par an chez l'audioprothésiste) des appareils ou la séparation entre les deux seuls prix achat/adaptation et suivi des appareils, avec création de facto d'une base de remboursement différenciée entre les différents prix*.
- La revalorisation des bases de remboursement de la sécurité sociale.
- À l'instar de l'Allemagne, l'instauration d'un plancher de prise en charge par les complémentaires santé.
- Avec la mise en place de ce plancher associer les organismes de complémentaires santé à un contrôle qualité des prestations des audioprothésistes.

De nombreuses autres revendications ont été abordées comme l'interdiction de la publicité relative aux audioprothèses, la mise en place de conventions avec les

CPAM pour une meilleure prise en charge de l'appareillage pour les plus démunis, à l'instar de l'expérience menée par l'ADSM 50, une baisse du prix du deuxième appareil en cas d'appareillage binaural...

Un nécessaire soutien de nos associations

Ces bases de revendications sont en cours d'écriture par le Bucodes SurdiFrance et seront transmises pour avis à chaque association début 2016.

Le Bucodes SurdiFrance souhaite, en effet, que cette phase de concertation permette d'aboutir à des revendications partagées par tous car ce sont les associations qui porteront ce discours commun sur le terrain. Chacun, à son niveau, pourra promouvoir la diffusion de ces revendications, une fois approuvées. Cela passe par des réunions au niveau des ministères pour les représentants du Bucodes SurdiFrance mais aussi et surtout par des actions de terrain à partager entre associations. Cela peut être l'organisation de conférences-débats, la mise en ligne de ces revendications sur nos sites Internet, la diffusion de ces revendications par courrier et lors de rencontres avec des instances locales. D'autres moyens peuvent être imaginés et partagés avec l'ensemble des associations du Bucodes SurdiFrance.

Ne perdons jamais de vue l'essentiel

Aujourd'hui, le niveau du reste à charge pour les prothèses auditives est scandaleusement élevé avec pour conséquence deux millions de personnes non appareillées pour raisons financières.

Cette injustice doit constituer un élément fédérateur entre nos associations pour nous accorder sur des revendications justes et partagées par tous.

En parlant d'une même voix, chacun dans sa région, nous gagnerons en lisibilité et en représentativité avec pour seul objectif de défendre plus efficacement la cause des personnes malentendantes.

■ Emmanuel Bellis

*Nous reviendrons prochainement et dans le détail sur ces notions de secteur conventionné 1 et de séparation de prix entre achat, adaptation et suivi des appareils.

Liens entre les fabricants et les audioprothésistes

Le dossier de Que Choisir (www.quechoisir.org) intitulé « Audioprothèses un marché verrouillé au détriment des malentendants », dévoile entre autres les liens entre fabricants et audioprothésistes. Nous en re prenons ci-dessous des extraits.

Par ailleurs dans une interview du 10 février 2015 (www.lsa-conso.fr) le président de l'UNSAF (www.unsaf.org) affirmait: l'audioprothèse représente 900 millions d'euros de chiffre d'affaires (...), dont 25 % sous enseigne Audika et Amplifon, 30 % sous enseignes diverses comme Audio 2000, 30 % audioprothésistes indépendants sans enseigne, 10 % sous enseigne Audition Mutualiste et quelques pour cents (5 % ?) pour Optical Center et Afflelou. Ainsi seuls 30 % des audioprothésistes seraient totalement indépendants! D'autre part l'Ouïe Magazine de juillet-août nous annonce que 64,4 % des audioprothésistes sont maintenant salariés. Tout cela semble annoncer de grands bouleversements dans la profession.

Intégration verticale dans l'audioprothèse: un phénomène qui s'accélère

Dans le secteur des audioprothèses, le phénomène d'intégration verticale que l'on observe est celui d'une prise de contrôle d'une partie des distributeurs (audioprothésistes) par certains fabricants d'aides auditives.

Points de vente français détenus par un fabricant d'aides auditives

Enseigne	Fabricant propriétaire	Nombre de points de vente	% national
Audition Santé	Sonova	400	9 %
Audika*	William Demant	470	10 %
Audilab	William Demant	120	3 %
Auditis	William Demant	N. C.	< 1 %
Total			22 %

Source: UFC-Que Choisir à partir des données distributeurs, fabricants et EDP Audio.

Sonova commercialise des audioprothèses sous les marques Phonak ou Unitron. William Demant est un groupe qui commercialise sous la marque Oticon. Aujourd'hui plus d'un magasin sur cinq (22 %) est en France détenu par un fabricant d'audioprothèses.

Sonova a racheté Audition Santé en 2008 (mais cela n'a été connu qu'en 2012). William Demant a finalisé le rachat Audika en septembre 2015. Comme Audika est coté en bourse, William Demant a dû déclarer ses participations dans Audilab et Auditis qui étaient jusqu'à présent restées secrètes...

Mais l'intégration verticale va au-delà de l'entrée au capital: les fabricants ont pris l'habitude de jouer le rôle de banque auprès des audioprothésistes, en leur offrant des conditions avantageuses de financement de leur activité.

Une verticalisation qui rompt la nécessaire neutralité de l'audioprothésiste

L'utilisateur attend de son audioprothésiste qu'il l'aide à choisir l'aide auditive la plus adaptée à sa situation de santé (...). Mais comment démêler, dans l'argumentaire et les conseils de l'audioprothésiste, ce qui relève de l'intérêt médical, et ce qui relève des consignes de l'éventuel propriétaire ou financeur. Autre problème potentiel: si un des fabricants devait, à l'avenir, proposer une innovation importante, qui rendrait son produit plus adapté pour nombre de consommateurs, l'intégration verticale de la distribution serait un frein sérieux à la diffusion de cette innovation.

Un manque de transparence inacceptable

L'intégration verticale n'est pas, en soi, défavorable aux consommateurs (sauf si c'est secret). Si quelques liens capitalistiques commencent à être connus, il n'en est pas de même pour les liens financiers comme les prêts accordés aux audioprothésistes par les fabricants. Ceux-ci sont cachés au public, alors même qu'une dépendance économique est bien avérée et que ces financements se font en échange d'une vente accrue d'appareils du groupe financeur.

Il est temps d'améliorer le système

La demande de Que Choisir d'une information des consommateurs sur les liens capitalistiques et financiers entre les fabricants et les audioprothésistes paraît justifiée. De même la mise en place progressive d'un secteur 1 en audioprothèse (paiement à la visite pour l'adaptation et au semestre pour le suivi) adossé à une centrale nationale d'achat, en parallèle du système honoraires libres actuel (cf. fiction de l'été dans le n°19), pourrait permettre un conseil beaucoup plus indépendant de l'audioprothésiste. Cela conduirait à renforcer le lien de confiance entre l'utilisateur et l'audioprothésiste.

■ J. S., Surdi 13

Les aides techniques complémentaires aux appareils auditifs

Combien de malentendants appareillés recherchent l'aide technique qui leur permettra de tout entendre partout! Nous en présentons quelques modèles.

La Boucle d'Induction Magnétique (BIM)

La BIM est un système de transmission du son **pour les salles sonorisées**. Elle permet aux personnes malentendantes appareillées avec position T (contours d'oreille ou implants cochléaires) d'entendre directement dans l'appareil auditif le son de la sonorisation. Il faut que cette position T soit activée.

Un amplificateur lié à la sonorisation existante, est relié à un câble électrique disposé en boucle. La bobine de l'appareil capte le signal sonore induit dans le champ magnétique de la boucle.

Les malentendants non appareillés peuvent recevoir le son d'une BIM au moyen d'un **casque récepteur de boucle magnétique**.

Il existe des BIM transportables dans des mallettes pour une installation provisoire.

La BIM existe en miniature pour les **guichets d'accueil** ; elle est désormais obligatoire dans les établissements recevant du public. Placez-vous devant et mettez votre prothèse auditive en position T...

La boucle magnétique portative (liaison HF et collier magnétique)

Elle est composée d'un **émetteur et de plusieurs récepteurs individuels** (pour chaque malentendant). On l'appelle ainsi, car on branche sur chaque récepteur individuel un **collier magnétique** pour les personnes qui ont la position T. Il existe aussi des casques pour les malentendants non appareillés. **Les récepteurs sont rangés dans une valise ou mallette de chargement.**

L'émetteur HF peut être individuel avec un microcravate (par exemple pour le guide d'une visite guidée), mais il peut être aussi un gros émetteur fixe inséré dans l'armoire de sonorisation d'une salle de spectacles ou de conférences, qui donc retransmet toutes les sources de la sono (différents micros, musique...) à plusieurs récepteurs individuels.

L'**avantage de la Boucle fixe** est que vous n'avez pas besoin de vous signaler. Elle est signalée par un pictogramme oreille barrée avec T, vous commutez votre appareil sur T sans rien dire à personne et vous profitez d'un véritable confort d'écoute...

Boîtier avec combiné pour guichet



Mais, malheureusement, il arrive que la boucle ait été installée par quelqu'un qui ne la maîtrise pas... Ainsi les boucles ont mauvaise réputation à cause des incompétences de certains installateurs!

Il est parfois complexe d'installer correctement une boucle, surtout pour les grandes salles, ou si le bâtiment a une structure métallique. Une boucle bien conçue et bien installée donne un résultat irréprochable.

Pour le système HF (dit aussi boucle portative), le visiteur doit demander à l'entrée qu'on lui prête un récepteur avec un collier ou un casque.

Il existe beaucoup d'**amplificateurs de conversation individuels** fonctionnant sur le même principe, par exemple ceux proposés par certaines marques de prothèses auditives, mais leur émetteur n'est compatible qu'avec un seul récepteur de même marque.

Néanmoins certains établissements proposent l'utilisation d'un petit dispositif individuel de ce type à l'accueil (parfois un seul appareil émetteur-récepteur) ou en réunion, et là encore, c'est mieux que rien.

Excepté les repas de famille ou au restaurant où il est difficile de demander aux participants de parler chacun à son tour dans un micro, il existe une solution adaptée à chaque contexte, certaines sont individuelles, d'autres collectives.

C'est le travail de chacun de demander que ces diverses solutions d'accessibilité auditive soient proposées au public.

■ Sigrid Cathelain

Implants, recherche... et communication!

En septembre 2015 le laboratoire de Mécanique et d'acoustique du CNRS de Marseille invitait les personnes implantées à la restitution des résultats des tests auxquels elles avaient participé. Les chercheurs ont présenté leurs travaux avec beaucoup de clarté (et d'humour) et de leur propre initiative ont pensé à retranscrire intégralement leurs propos. Chapeau! Faute de place nous ne vous en présentons qu'une première partie dans ce numéro.

Le projet

Le principe de fonctionnement de l'implant cochléaire est le suivant: les vibrations sonores sont captées par un micro, transformées en temps réel par le processeur externe en un **mode d'emploi** transmis par une antenne à la partie interne.

Dans la cochlée, les électrodes envoient alors un signal électrique qui stimule le nerf auditif suivant les instructions contenues dans le mode d'emploi. Chacune de ces électrodes va stimuler une partie du nerf auditif et va transmettre une partie du son.

C'est donc l'action conjointe de toutes les électrodes qui permet de comprendre des mots ou des phrases dans leur intégralité.

Ce signal électrique se propage ensuite dans différents neurones avant d'arriver au cerveau.

Le projet DAIMA (Détection, Adaptation et Intégration du message auditif: Application à l'implant cochléaire) financé par l'Agence Nationale de la Recherche s'est intéressé à ce qu'il se passe entre les électrodes et le nerf auditif.

Les buts de ce projet étaient de:

- Mieux comprendre le fonctionnement du nerf auditif
- Trouver le meilleur moyen de le stimuler en agissant sur les paramètres du signal électrique (la vitesse des signaux, leur forme...) envoyé par les électrodes.

Ainsi un des objectifs à plus long terme est d'obtenir les meilleures performances possibles avec l'implant et pouvoir améliorer la perception de la parole dans le bruit et la perception de la musique. Les résultats de quatre des études réalisées dans le cadre de ce projet sont présentées ci-dessous.

« La précision de la stimulation des électrodes » par Quentin Mesnildrey

L'implant cochléaire effectue toute une série d'étapes mais le but ultime reste de stimuler le nerf auditif avec de l'électricité. Dans cette étude, nous cherchons à comprendre comment se fait le passage de l'électrode au nerf.

La cochlée est composée d'un tube enroulé en spirale (Figure 1). Les électrodes sont insérées dans ce tube et envoient de l'électricité pour stimuler le nerf auditif en différents endroits.

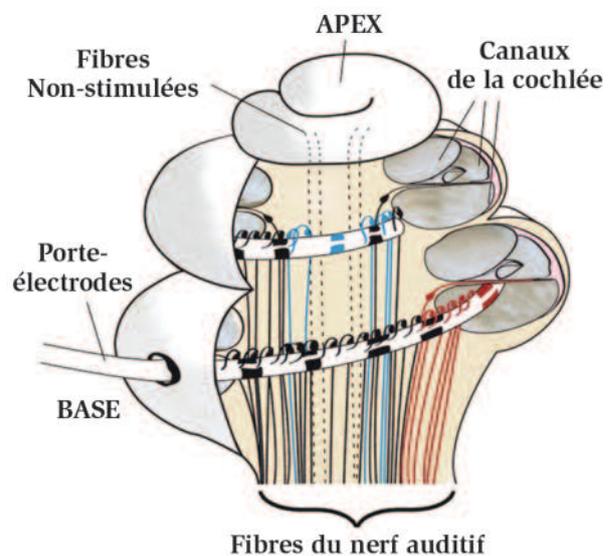


Figure 1: représentation schématique du porte-électrodes inséré à l'intérieur de la cochlée. Chaque électrode stimule une portion des fibres du nerf auditif. L'électrode colorée en bleue ici stimule des fibres à proximité tandis que l'électrode colorée en rouge stimule d'autres fibres.

Le nerf auditif est, quant à lui, composé de fibres qui sont organisées comme les cordes d'un piano le long de la cochlée, des graves aux aigus d'une extrémité à l'autre...

Malheureusement, l'intérieur de la cochlée est semblable à de l'eau salée, et l'eau est un bon conducteur électrique.

L'électricité se propage donc dans la cochlée avant d'atteindre le nerf.

Dans le cas d'une stimulation classique (Figure 2, gauche), chaque électrode stimule une large portion de la cochlée, symbolisée par la zone de couleur violette. En poursuivant l'analogie du clavier de piano, stimuler une électrode revient à jouer du piano avec des gants de boxe!

Avec plusieurs électrodes activées en même temps, les informations envoyées par chaque électrode se mélangent: les électrodes « se gênent ».

... Cette mauvaise précision est probablement en partie responsable de la perte de qualité sonore, de la moins bonne compréhension de la parole dans le bruit, et de l'appréciation plus difficile de la musique par les porteurs d'implants.

Notre objectif est ici d'améliorer cette précision afin d'aboutir à une stimulation dite sélective (Figure 2, droite).

Une solution possible a été proposée il y a quelques années et consiste à stimuler plusieurs électrodes en même temps.

Les points rouges de la Figure 3 représentent les électrodes dans la cochlée.

Pour faciliter la représentation, la cochlée est montrée schématiquement sous forme déroulée.

Si aucune électrode n'est activée, il n'y a pas d'électricité.

- Si nous activons l'électrode du milieu, celle-ci génère un courant électrique qui se propage dans la cochlée. La courbe violette de la Figure 3 représente ce courant électrique. La quantité d'électricité transmise aux fibres à proximité de l'électrode active est maximale proche de cette électrode (le pic de la courbe) et est atténuée lorsque nous nous en éloignons. Si nous poursuivons notre analogie, la largeur de cette courbe correspond à la taille du gant de boxe (Figure 2, gauche).
- Nous souhaitons diminuer la largeur de ce gant de boxe sauf au niveau de cette électrode du milieu. On active donc d'autres électrodes, les deux voisines dans l'exemple présent (Figure 3, courbes verte (2) et bleue (3)) de manière à créer des interférences entre les électrodes.

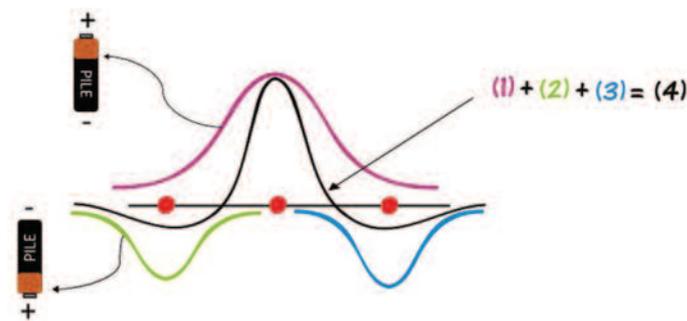


Figure 3 : Principe de fonctionnement de la stimulation sélective. Plusieurs électrodes sont activées en même temps de façon à contenir le courant à proximité de l'électrode d'intérêt (ici, celle du milieu).

La combinaison contrôlée des différents champs électriques peut ainsi contenir l'électricité au niveau de l'électrode (c.f. courbe noire de la Figure 3) et ainsi aboutir à une stimulation plus sélective.

Il nous faut donc maîtriser le comportement électrique à la fois de l'implant et de la cochlée pour que cette technique fonctionne.

Ceci a nécessité des mesures en laboratoire sur un implant réel plongé dans un liquide ayant les mêmes propriétés que le liquide de la cochlée, ainsi que des mesures chez les personnes implantées (stimulation d'une électrode et mesure avec les autres électrodes disponibles).

L'analyse des scanners nous donnent également des informations sur la position de l'implant dans la cochlée et d'éventuelles particularités anatomiques.

À partir de ces informations spécifiques, nous cherchons à adapter la stimulation à chaque personne. Cette approche sera validée par des tests perceptifs en 2016.

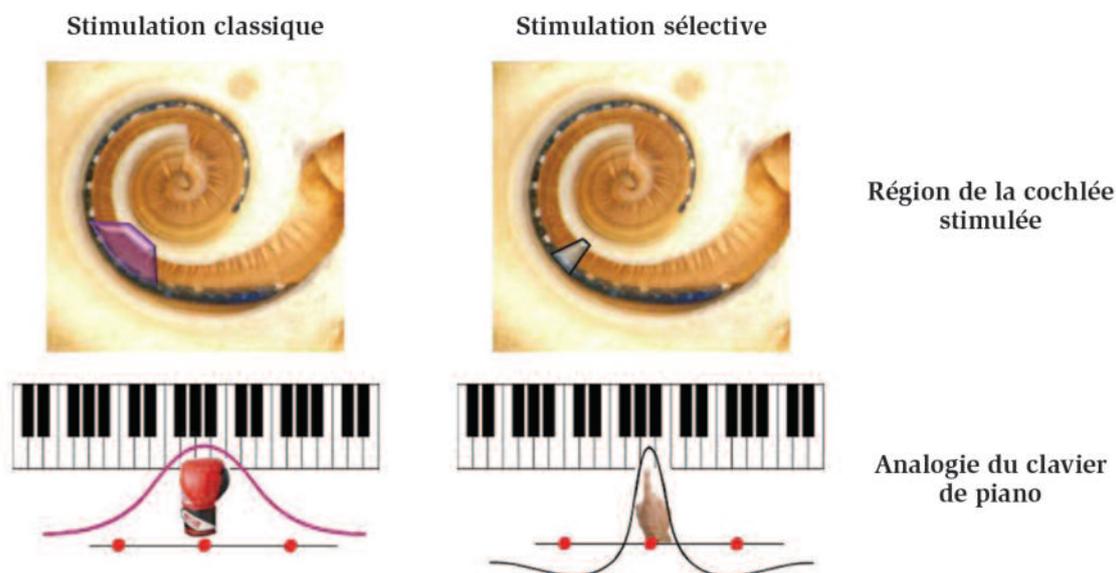


Figure 2 : représentation schématique du courant électrique se diffusant dans la cochlée dans le cas d'une stimulation classique et d'une stimulation dite sélective.

« Perception de la fréquence » par Pierre Stahl

L'organe de la parole est situé au niveau du larynx dans le cou. Quand on parle, une partie de cet organe vibre. Ces vibrations passent par la bouche puis sont transmises dans l'air. La perception de ces vibrations nous permet d'entendre. L'organe de la parole est différent d'un individu à l'autre.

Celui de l'homme est plus long et plus épais que celui de la femme. Les vibrations transmises sont donc plus lentes, le son est plus grave.

La vitesse des vibrations transmises permet en partie de reconnaître la personne qui parle.
Vibrations lentes = son plus grave
Vibrations rapides = son plus aigu

Notre objectif est ici d'améliorer cette précision afin d'aboutir à une stimulation dite sélective

Mais comment une personne implantée perçoit-elle cette propriété des sons ?

Tout d'abord, nous pouvons noter que la vitesse de la stimulation dans l'implant ne change en général pas. Elle reste la même quelle que soit la personne qui parle. De plus, les porteurs d'implants ont parfois du mal à identifier leur interlocuteur !

Les vibrations dans l'air sont captées par l'implant, et les électrodes dans la cochlée stimulent le nerf auditif à mesure que les vibrations atteignent l'implant.

Nous voulons ici identifier une électrode qui pourrait avoir sa vitesse de stimulation réglée sur la vitesse des vibrations dans l'air, mais laquelle ?

Deux électrodes ont été testées : la première électrode à une extrémité de la cochlée (l'apex), la seconde à l'autre extrémité (la base).

Chaque électrode a été testée séparément, en modifiant la vitesse de stimulation.

Dans l'expérience, les personnes implantées ont été presque toutes meilleures pour reconnaître de petites différences de vitesse de stimulation sur l'électrode insérée au fond de la cochlée (à l'apex).

Une possibilité serait donc d'utiliser cette électrode différemment des autres en la synchronisant avec les fréquences de vibration de l'air pour améliorer la perception de la fréquence dans l'implant.

Bilan

- Une méthode a été développée pour optimiser la précision de la stimulation de l'implant. Elle sera validée l'an prochain.
- Il a été montré que l'électrode insérée le plus loin dans la cochlée était la meilleure pour transmettre l'information relative à la fréquence. Ce résultat devrait influencer la façon dont est transmise cette information dans les implants futurs et possiblement améliorer la reconnaissance du locuteur.

**Vous découvrirez dans le prochain numéro :
le masquage et la perception du volume sonore.**

■ Olivier Macherey

Bulletin d'adhésion et d'abonnement

Option choisie	Montant	Supplément ⁽¹⁾
Adhésion avec journal	30 €	+ €
Adhésion sans journal	15 €	+ €
Abonnement seul (4 numéros)	28 €	

Bien préciser les options choisies

⁽¹⁾ Certaines associations demandent un supplément d'adhésion à rajouter aux 15 €, vérifiez si vous êtes concernés dans la liste des sections et associations qui se trouve au dos de votre revue. Vous pouvez également rajouter une somme pour un don à l'association en soutien.

Nom, prénom ou raison sociale:

Adresse:

Ville:

Code postal: [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Pays:

Mail:

Date de naissance: [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Actif ou retraité:

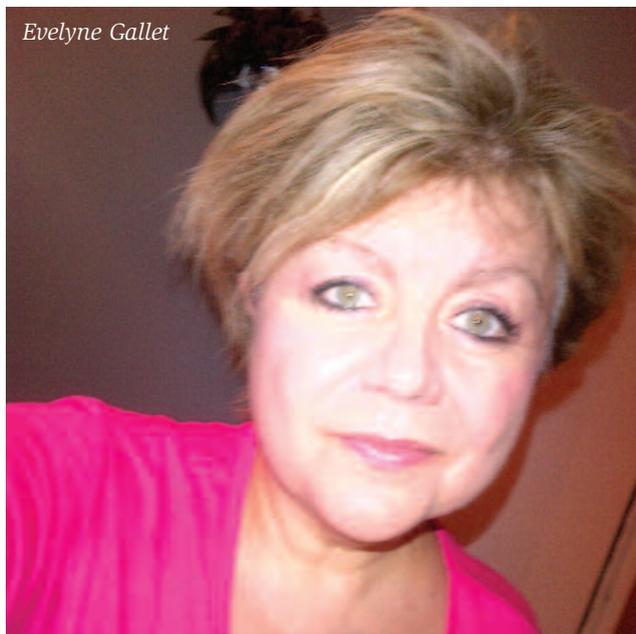
Nom de l'association:

Adhésion /
Abonnement

Faire un chèque soit à l'ordre de l'association choisie (voir adresse page 32),
soit à l'ordre du Bucodes SurdiFrance à envoyer à Emmanuelle Moal: 43B, avenue du Haut Sancé - 35000 Rennes
Renseignements à : abonnement6MM@surdifrance.org
Pour une adhésion à l'ARDDS, envoyer à: ARDDS - boîte 82, MDA XX^e - 3, rue Frederick Lemaitre - 75020 Paris

Quelle belle leçon de vie !

Evelyne a fait son premier stage de lecture labiale ARDDS, l'été dernier. Assistante d'organisation dans un quotidien régional depuis une trentaine d'années, elle est malentendante (perception) depuis longtemps (otites dans l'enfance et un facteur d'hérédité), appareillée bilatéralement depuis 2006.



Evelyne Gallet

Un peu difficile comme intégration, surtout quand on a, comme c'est mon cas, quelques difficultés à aller vers l'autre. Mais je voyais bien que le groupe était sympathique et ouvert. Petit à petit, j'ai rencontré de belles personnes, d'âges et d'horizons divers. En plus de l'apprentissage de la lecture labiale, qui m'a passionné, le fait de me retrouver avec des personnes vivant le même handicap, me faisait du bien. Il était plus facile de faire répéter, une fois, deux fois... Tout semblait tout à coup moins compliqué, presque naturel. Même si ma surdité n'est pas catastrophique, je me faisais une montagne de devenir de moins en moins entendante... Comme un deuil à faire. Et là je vous voyais vivre normalement, rire, l'espoir revenait.

Je n'oublierai jamais ce déjeuner (pris exceptionnellement avec vous à Villers-le-Lac), où j'étais en face d'un stagiaire, que je ne connaissais pas du tout. Discussion bien sympathique, « *d'où venez-vous, que faites-vous dans la vie...* ». Je ne me doutais pas que cet homme ne m'entendait pas du tout, et qu'il lisait sur mes lèvres... Quand il me l'a révélé, ouah ! J'avais du mal à y croire. Et là, je me suis dit, Evelyne, apprends, ne baisse pas les bras, c'est génial ce truc-là, c'est redonner le dialogue à ceux qui en sont privés. Quelle belle leçon de vie !

Voilà, ce stage m'a apporté énormément, à tous les niveaux, technique et humain. Et c'est avec un très grand plaisir que je vous retrouverai tous l'an prochain, en étant interne, afin de mieux vous connaître. Car l'Humain c'est bien ce qu'il y a de plus important.

Je pense qu'il faudrait avertir les gens qui comme moi souhaitent faire la formation le matin et travailler l'après-midi, que cela n'est pas souhaitable. Que cette formation exige une concentration intensive et qu'au boulot l'après-midi, nous ne sommes pas efficaces du tout. Il est préférable de prévoir des demi-RTT ou congés.

■ Evelyne Gallet

22

23

Lors d'une discussion à bâtons rompus avec l'assistante sociale de mon travail, j'ai dit que les prothèses, bien qu'indispensables, ne réglait pas tous les soucis des malentendants, surtout en situation de groupes, de brouhahas...

Au fait des problèmes liés à la surdité, puisque mariée à un sourd, l'assistante sociale m'a aussitôt parlé de la lecture labiale qui venait en complément des prothèses. Cela m'a fortement intéressée d'emblée. En regardant sur internet ce qui se présentait à moi dans ce domaine, j'ai vu que l'ARDDS (dont je n'avais jamais entendu parler auparavant) organisait chaque année, des stages de lecture labiale. Et cet été 2015, l'association venait à Besançon... Ma ville ! Belle aubaine.

Je me suis inscrite en catastrophe, en externe. Merci aux organisatrices de me l'avoir permis !

Au début, il n'a pas été facile pour moi, nouvelle stagiaire qui relève de la formation professionnelle pour adultes, de m'insérer dans ce superbe groupe : le matin en stage, l'après-midi au travail... Pas de repas pris en commun, ni de soirées, ni de petit-déjeuner, puisqu'externe.

Publicité



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Courriel : opera@lcabizaguet.fr

Appropriation de la lecture labiale

C'est un témoignage en deux parties que nous a envoyé Yane. Après l'aggravation importante de sa surdité cet été (perte complète de l'audition à gauche et baisse à droite), elle raconte sa recherche personnelle de lecture labiale, puis l'apprentissage après avoir commencé les séances de rééducation avec une orthophoniste.

Avant les séances d'orthophonie, se préparer à la lecture labiale

Mon audioprothésiste m'a conseillé de continuer à porter la prothèse à l'oreille qui ne répond plus pour entretenir le fonctionnement du nerf auditif, la résonance, la conduction osseuse et ma sensation interne d'écoute stéréophonique. En attendant avec impatience mon rendez-vous avec une orthophoniste, j'ai fait un travail préparatoire à la lecture labiale, pure improvisation...

J'ai commencé à visualiser les lettres de l'alphabet, les prononcer tout en accentuant le mouvement des lèvres pour en ressentir leur forme, leur consistance. Mes lèvres les dessinent en les gravant intérieurement pour que mon cerveau les intègre. Une sorte de gymnastique alphabétique consciente pour permettre à mes neurones de travailler.

J'ai aussi observé, depuis l'aggravation de ma surdité, la perception olfactive accrue et la sensation vibratoire que génère un véhicule qui passe. Cela m'amène à tendre une oreille virtuelle afin de déterminer d'où proviennent les ondes sonores qui se répercutent dans les pieds, le ventre ou ailleurs. Cette information, je dois la décrypter jusqu'à l'intégrer comme une nouvelle oreille, mais plus grande. Cela m'a fait prendre conscience de mon manque de vigilance et surtout de cette capacité à m'isoler de mon environnement. Je suis désorientée, j'ai l'impression, d'atterrir dans un monde que je reconnais de moins en moins. Dans la rue, je dois m'efforcer d'être consciente et observatrice du mouvement des autres pour ne pas être bousculée.

Quand j'entends quelqu'un qui parle, je ne sais pas d'où vient le son. J'ai tendance à m'arrêter pour voir d'où il provient.

Un autre phénomène observé, aussi par des amis, c'est que j'écris comme j'entends ! Je n'ai jamais fait autant « *de fêtes* » d'orthographe, de phrases qui ne veulent plus rien dire. Mais je n'en ai pas conscience. Mon écriture est comme fracturée après une chute. C'est déstructurant.

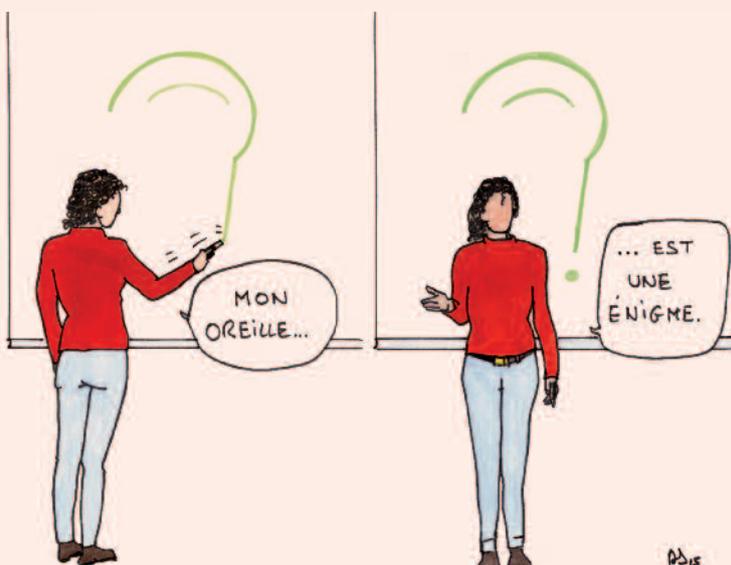
Après quelques séances de rééducation

Mon orthophoniste m'aide à me reconstruire avec l'apprentissage de la lecture labiale, pratique qui, pour moi, demande d'être dans une relation active de perception kinesthésique et d'intégration des mouvements engendrés par la prononciation et la reconnaissance visuelle de ce qui est prononcé dans le silence. Parfois, j'ai la sensation d'entendre les mots.

C'est aussi toute une démarche de travail sur la mémoire et la mémorisation car le vocabulaire acquis me sert de référence sensorielle qui va m'aider à reconstituer les vides de ce que je ne comprends plus. Et j'ai l'impression d'activer des neurones qui ne demandent qu'à se manifester. Je les sens qui frétilent...

Au cours d'un exercice pour trouver vingt légumes différents, les réponses peinaient à venir. Et puis, l'idée vint : j'ai commencé à faire mes courses en pensée. J'ai reconstitué l'étalage de légumes en le visualisant. Mais, il en manquait ! C'est dans le métro que je me suis entendue dire : « *Mais bon sang, c'est bien sûr* », comme dans la série *Les cinq dernières minutes*. L'esprit d'escalier avait fonctionné. Mon rendez-vous hebdomadaire avec mon orthophoniste est un plaisir. Je l'attends car l'apprentissage de nouveaux modes de communication demande une implication forte qui me fait m'intéresser aux neurosciences. J'aime bien comprendre les circuits neurosensoriels, les voies d'accès et de stockage que prennent ces nouveaux comportements que je suis en train d'acquérir. Cela m'amène aussi à sentir mes tensions intérieures et musculaires. Au début de la séance de rééducation, j'essaie d'être paisible, et quand je sens que je me bloque les épaules, je prends conscience qu'il faut lâcher les tensions.

Autre constat de stress, cette situation d'apprentissage me fait plonger, du grand plongeur, dans des blocages d'apprentissage scolaire. Je me retrouve comme une même à l'école, interrogée par l'instituteur. Cap à dépasser. D'autant que mon « *instite* » a de l'humour !



■ Yane

Plus de confort et de liberté grâce à la technologie sans fil

Étant implantée cochléaire, je ne peux témoigner que de mon vécu personnel avec les accessoires sans fil que la société Cochlear propose pour ses processeurs de dernière génération de la série CP900 (Nucleus 6).

Toutes les marques d'appareils de correction auditive proposent aujourd'hui des accessoires sans fil pour un meilleur confort d'écoute du téléphone et des périphériques audiovisuels (TV, lecteurs de musique, radio, ordinateur). Les porteurs d'aides de correction auditive qui souhaiteraient tester des accessoires sans fil sont invités à se renseigner auprès de leur audioprothésiste pour identifier les éventuelles solutions proposées par le fabricant de leur(s) propre(s) prothèse(s). Ce ne sont que les prothèses récentes qui peuvent en bénéficier. Si vous devez prochainement remplacer vos appareils, pensez à en parler avec votre audioprothésiste.

Progressivement, l'ensemble des fabricants d'implants cochléaires proposeront des solutions pour leurs processeurs de dernière génération.



Sur l'assistant sans fil, l'accessoire actif est signalé avec son icône spécifique.



Les trois accessoires sans fil et l'assistant sans fil CR320.

Cochlear propose trois accessoires sans fil

- **Le mini-microphone**: pour mieux comprendre à distance et en milieu bruyant, il peut être appairé simultanément avec plusieurs processeurs. Cet accessoire est particulièrement intéressant pour des groupes lors de visites guidées ou de conférences, dès lors que plusieurs implantés portent un processeur compatible avec les accessoires sans fil. C'est aussi idéal pour des élèves ou étudiants qui peuvent remettre le mini-microphone à l'enseignant ce qui optimise la compréhension et réduit les effets négatifs des bruits ambiants de la salle de classe.

- **L'émetteur audio TV (streamer)**: contrairement aux deux autres accessoires, le TV Streamer n'est pas un accessoire nomade, puisqu'il doit se brancher sur une prise électrique murale et l'appareil audio pour pouvoir fonctionner. Il permet l'écoute de la TV ou de toute autre source audio (compatible avec les entrées analogiques et numériques). Le son est diffusé jusqu'à une distance de sept mètres. Pas besoin de mettre un collier magnétique autour du cou - une simple pression longue sur le bouton « position T » du processeur et hop, le son de la télévision tombe directement dans le processeur. Si l'utilisateur quitte la pièce puis revient, le processeur se reconnecte automatiquement lorsqu'il revient à portée du TV Streamer.

- **Le kit main-libre (phone-clip)**: pour tout téléphone et/ou périphérique équipé de la technologie Bluetooth®, cet accessoire sera toujours prioritaire sur les deux autres puisqu'il s'enclenche automatiquement dès qu'il détecte un appel téléphonique. Concrètement, si l'utilisateur est en train d'utiliser le phone-clip et un des deux autres accessoires sans fil simultanément, il sera automatiquement coupé de l'écoute de la musique ou de la conférence et pourra répondre au téléphone sans devoir se soucier pour arrêter l'autre source sonore.

Appairage

Au préalable, l'option sans fil doit être activée par le régleur sur le(s) processeur(s) et la télécommande avant de pouvoir appairer le(s) accessoire(s) sans fil. Cochlear a élaboré des guides de poche pour chaque accessoire ce qui rend l'opération d'appairage assez simple.

À l'aide de la télécommande **Cochlear Nucleus CR210** ou de l'**assistant sans fil CR320**, l'utilisateur peut commander la diffusion du son. Les utilisateurs qui ont l'habitude d'utiliser la position T en se servant de l'un des boutons pression présents sur le processeur pourront aussi le faire pour enclencher la mise en service des accessoires sans fil. Il est possible d'appairer jusqu'à trois accessoires sans fil Cochlear au processeur grâce à la présence de trois canaux différents.

Le mini-microphone et le phone-clip

Ces deux accessoires, très légers et de petite taille (7x3x1 cm) se clippent sur le vêtement ou se portent en collier (fourni) autour du cou.

Seul regret : que chaque accessoire ait besoin de son propre kit de chargement ! Les implantés cochléaires qui utilisent tous ces matériels ont intérêt à bien s'organiser avant de partir en vacances pour éviter d'oublier un câble ce qui gâcherait leur confort pendant les vacances.

- **Le mini-microphone** permet via la prise audio 3,5 mm une connexion directe à tout appareil audio numérique (lecteur MP3, ordinateur portable, tablette). Si l'utilisateur devait faire le choix entre le TV Streamer et le mini-micro, c'est ce dernier qui est le plus polyvalent en offrant des modes d'utilisation complémentaires. Il peut être posé près du micro de la télévision et ainsi offrir une écoute confortable du son du téléviseur ou être directement branché à sa prise casque, si toutefois ce branchement ne coupe pas le son du téléviseur pour les autres membres du foyer. Le volume peut être réglé sur le côté latéral du mini-microphone.
- **Le phone-clip** utilise la technologie Bluetooth, de plus en plus présente même sur les mobiles d'entrée de gamme, sur les tablettes et les ordinateurs portables. Les implantés qui éprouvent des difficultés pour téléphoner ont tout intérêt à l'utiliser car la qualité d'écoute est vraiment excellente. La bonne compréhension de l'interlocuteur est favorisée par la suppression des bruits de fond, même dans des situations difficiles lors d'un déplacement dans les transports, lors d'un repas au restaurant, etc. Une simple pression sur un bouton pour répondre au téléphone, puis une autre pression pour raccrocher. L'autonomie est de six heures en conversation, de quatre-vingt heures en veille.

Les utilisateurs de la boucle d'induction magnétique savent bien qu'il est impossible ou très difficile d'utiliser la position T dans les transports en commun ou en voiture. Qui n'a pas envié un jour les entendants qui peuvent écouter avec leurs oreillettes la musique dans les transports ? Grâce à la technologie Bluetooth, fini les problèmes d'interférences et de pollutions magnétiques ! Le son est parfait.



Le mini-micro, le kit main libre Bluetooth et l'émetteur audio TV (de gauche à droite).

L'égalité technologique est rétablie entre entendants et porteurs d'implants cochléaires.

Quelques exemples d'utilisation

Personnellement, j'ai redécouvert le plaisir de « l'écoute nomade » de la musique.

- Marcher dans la nature aux sons d'une belle musique m'a fait oublier ma fatigue et m'a aidée à conserver un rythme soutenu de marche.
- Écouter mes morceaux préférés de musique au lieu de m'exposer aux bruits ambiants, souvent pénibles, dans les centres commerciaux représente est un réel plus pour moi.
- Écouter la radio en pleine nuit pour faire passer un moment d'insomnie, tout en restant au chaud et sans déranger mon conjoint, est un autre avantage.

L'utilisation au cinéma du mini-microphone : pour voir un film sans sous-titres dans une salle qui n'est pas équipée d'une boucle d'induction magnétique, le mini-microphone favorise une meilleure compréhension des dialogues tout en permettant un bon confort d'écoute.

Coûts directs et indirects des accessoires

Prix catalogue Cochlear (décembre 2015) - achat via la boutique en ligne :

- **Mini-micro :** 209,95 € TTC
- **Phone-clip :** 188,85 € TTC
- **TV Streamer :** 241,60 € TTC

Le coût indirect est lié à la surconsommation d'énergie. Les accessoires sans fil réduisent l'autonomie des piles ou de la batterie. L'utilisation des batteries rend dans l'immédiat ce coût indirect moins gênant, même si le nombre de recharges des batteries sera augmenté et à terme leur durée de vie un peu réduite. Toutefois, le confort d'écoute augmente sensiblement ma qualité de vie au quotidien et me fait oublier cet inconvénient.

Le coût direct des accessoires est plus regrettable, surtout pour des personnes qui ont des faibles ressources. Petite astuce : Profiter d'un anniversaire ou d'un Noël pour se faire offrir un accessoire sans fil par ses proches !

■ Irène Aliouat

Le service civique

Le service civique est un engagement volontaire dans l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Désormais pour les jeunes en situation de handicap, l'âge limite est porté à 30 ans.

La mission d'intérêt général peut s'accomplir dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Une indemnité de 467,34 € nets par mois est directement versée au volontaire par l'État, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission (20h hebdomadaires). L'organisme d'accueil verse aussi au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 106,31 €, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc.)

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 106,38 € par mois.

Les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale intégrale.

Le bénéfice de l'aide au logement est conservé pendant le Service Civique.

Pour les personnes handicapées, l'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). L'AGE-PHIP peut prendre en charge l'aménagement du poste.

Pour les associations

Pour accueillir un volontaire en mission de Service Civique, il faut d'abord faire une demande d'agrément à télécharger sur le site et à adresser par courrier, en fonction du territoire couvert.

La demande fera l'objet d'une instruction sur plusieurs critères principaux :

- Les missions proposées doivent répondre aux principes d'intérêt général, de non-substitution à l'emploi, d'accessibilité à tous les jeunes, quel que soit leur profil, et de mixité sociale.
- L'organisme demandant l'agrément de Service Civique doit justifier d'au moins un an d'existence à la date de la demande. Des dérogations pourront cependant être accordées, au cas par cas par l'Agence du Service Civique.
- L'organisme demandant l'agrément de Service Civique doit disposer d'une organisation et des moyens compatibles avec l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge des volontaires qu'il envisage d'accueillir ou de mettre à disposition.
- Les organismes d'accueil devront justifier des conditions particulières d'accueil de volontaires mineurs de plus de 16 ans.

Si les conditions énoncées ci-dessus sont remplies, l'organisme pourra obtenir un agrément signé selon le niveau de la demande, du Président de l'Agence ou du préfet de la région concernée. L'agrément définit la mission et le nombre de volontaires que l'organisme est autorisé à accueillir.

La prestation supplémentaire versée par l'association lui sera reversée par l'état sous forme de subvention.

Associations ou jeunes en situation de handicap, renseignez-vous !

■ **Maripaul Peysson-Pelloux**

Source : www.service-civique.gouv.fr

26
27

La société Cochlear à Toulouse

En septembre dernier, j'ai eu l'occasion de visiter Cochlear France à Toulouse qui a aménagé au printemps 2015 dans ses tout nouveaux locaux, un bâtiment construit à proximité de leur anciens locaux, destiné à regrouper l'ensemble de l'équipe qui était jusqu'au printemps dernier établie sur deux sites différents, dont un en région parisienne.

Aujourd'hui, l'équipe de Cochlear France est composée de trente-cinq personnes et assure également le suivi de l'Espagne, du Portugal, d'Israël, du Maghreb et de Cuba. La maison-mère se trouve à Sydney en Australie. Cochlear Ltd a trois usines de fabrication. L'implant cochléaire et le système Codacs sont fabriqués en Australie, le système Baha à Göteborg en Suède et les implants d'oreille moyenne MET et Carina à Boulder aux États-Unis.

C'est en 1978 que le Professeur Graeme Clark, de l'Université de Melbourne en Australie, a effectué avec succès la première implantation chirurgicale d'un implant cochléaire multi-canaux. Le développement commercial de ce prototype fut réalisé par la société Nucleus Ltd. En 2013, Cochlear a lancé la commercialisation du processeur **Nucleus 6®**. Aujourd'hui, Cochlear est implantée dans plus de cent pays. Depuis trente ans, Cochlear a déjà permis à plus d'un quart de million de personnes de se reconnecter à l'environnement sonore et à leurs proches grâce à leur différentes solutions auditives implantables.

■ **Irène Aliouat**

Comment échanger
avec d'autres familles
concernées par la surdité
d'un nouveau-né ?

Ma fille est
sourde et je cherche
un centre de vacances
spécialisé

Je cherche
une orthophoniste
pour ma fille
de 4 ans

LSF, LPC
C'est quoi ?

Le médecin vient
de m'annoncer que
mon bébé est sourd,
est-ce qu'un jour
il dira "maman" ?

**C'est quoi
la lecture
labiale ?**

Une classe CLIS
pour mon petit garçon,
qu'est-ce que c'est ?

Où puis-je
apprendre
la langue des
signes dans
ma région ?

Je deviens
sourd, existe-t-il
une association dans ma
région pour m'aider ?

À 81 ans mon père
entend moins bien,
dois-je l'inciter à
porter un appareil ?

**J'ai besoin
d'un interprète
en LSF...**

SURDITÉ, TROUBLES DE L'AUDITION... SURDI INFO VOUS RÉPOND.

Par SMS :
06 13 70 49 77



Par téléphone :
0812 040 040*



Du lundi au vendredi
de 9 h à 19 h

Par tchat,
depuis le site web :
www.surdi.info



Par mail :
contact@surdi.info



Par visiophonie
en langue des signes
skype ou **ooVoo**
(pseudo surdi.info)

Le mardi de 15 h à 19 h ;
Le vendredi de 9 h à 12 h



Sur le site web :
www.surdi.info



Centre national
d'information sur la surdité

* Tarif SFR Com'locale

Accessible en LSF par visio-interprétation



avec le soutien
de la fondation OVE

Hearing Loss Association of America: HLAA ⁽¹⁾

Déclaration de l'association américaine de la malentendance

Cette association américaine - qui édite un magazine et organise chaque année les Marches pour l'Audition a publié un communiqué revendiquant un accès plus large à toutes les technologies auditives actuelles pour les malentendants. Nous publions ci-dessous un résumé de cette déclaration.

Le constat: besoin d'une alternative dans le système de soins

Selon divers instituts, l'accès aux technologies émergentes, qui peuvent être utiles aux malentendants, est freinée par de nombreux obstacles.

Nous, HLAA, soutenons un système de soins qui permettrait l'accès complet à tout l'éventail de la technologie auditive susceptible de répondre de façon efficace et sûre aux besoins individuels.

28
29

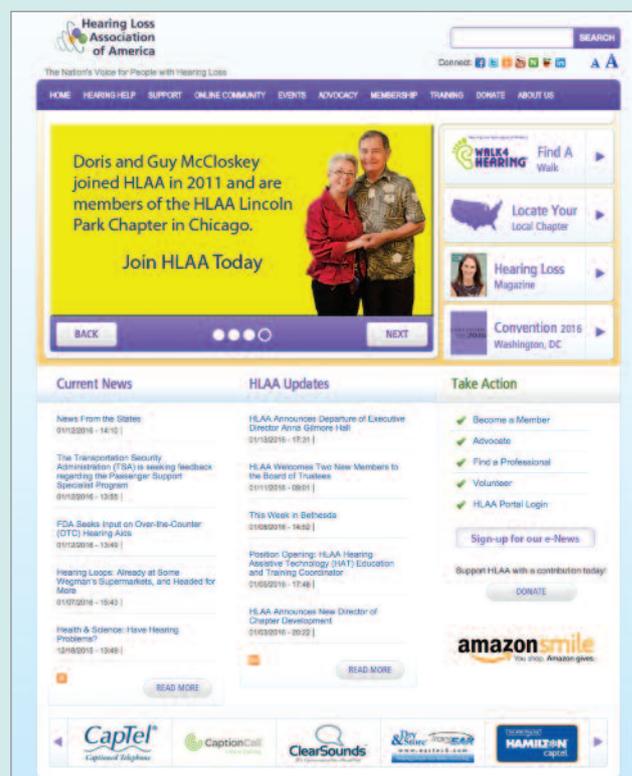
Notre association pense qu'il faut éliminer les obstacles pour rendre toutes les technologies de l'audition accessibles et abordables

Pour un soutien aux nouvelles technologies émergentes

Le domaine des soins de santé évolue rapidement notamment avec les applications sur les Smartphones et la télémédecine.

Dans le domaine de l'audition nous voyons émerger de nouvelles pratiques, telles que :

- Tests auditifs à distance, réglages des appareils et gestion des problèmes à partir de chez soi
- Auto-tests et auto-réglages
- Smartphones utilisés comme plates-formes pour des prestations mobiles
- Applications permettant de transformer son Smartphone en une aide auditive personnelle
- Nouveaux produits d'amplification type assistants d'écoute



Pour un meilleur accès aux technologies de l'audition

Notre association HLAA soutient :

- **L'élimination de l'obstacle du coût:** le forfait qui comprend le prix de l'appareil et des prestations associées doit être transparent avec une information facilement accessible au consommateur. Tous les produits émergents et de pointe, notamment ceux qui sont beaucoup moins chers que les appareils auditifs traditionnels, doivent devenir rapidement et facilement disponibles aux consommateurs.
- **L'élimination de la barrière d'accès:** les consommateurs doivent avoir un vaste panel de choix, que ce soit via l'Internet, les grandes surfaces, ou de façon traditionnelle en face-à-face avec des professionnels.
- **L'interopérabilité entre les produits:** dans la mesure du possible, les produits, interfaces et aides techniques doivent être multi opérateurs et donc non liés à une marque donnée.

- **Le remboursement détaillé des prestations, allant des tests audiométriques, à l'adaptation et au suivi après achat (maintenance et réglages périodiques):** l'efficacité des aides auditives dépend de la coordination réussie de l'ensemble des prestations. La réadaptation auditive (RA) comprend notamment le conseil, la lecture labiale, et le réentraînement auditif.
- **Le contrôle de la qualité:** il est impératif que les données sur les prestations, le coût, l'utilisation et l'efficacité soient collectées en vue d'évaluer les soins et de mettre en évidence les carences et les lacunes. Les technologies émergentes actuelles devraient permettre de pointer les produits et les pratiques les plus sûrs et les plus efficaces.
- **Éducation et information du consommateur:** les consommateurs doivent avoir accès à des informations claires et compréhensibles pour faire des choix sensés et éclairés: sites Web, brochures des produits, étiquettes des emballages, notice d'utilisation... Les professionnels et les fabricants doivent travailler en partenariat avec les consommateurs et les organisations de consommateurs pour promouvoir un meilleur accès aux technologies et prestations: aides auditives, assistants d'écoute, aides techniques, autres dispositifs facilitant l'écoute, dispositifs à ancrage osseux, dispositifs implantables et implants cochléaires...
- **La consultation des consommateurs:** elle est nécessaire pour collecter les remarques sur la fonctionnalité et le design des produits afin d'élaborer des normes.



Nous avons rencontré cette association en 2007 à Chicago, participé à leur réunion de bureau et à leur marche.
« Marchez Avec Nous l'Année Prochaine! Merci Encore! »

Conclusion

Notre association HLAA pense qu'il faut éliminer les obstacles pour rendre toutes les technologies de l'audition accessibles et abordables (...) et qu'il faut développer l'éventail des solutions pour répondre aux besoins des enfants, des adultes qui travaillent comme des personnes âgées, quelle que soit la perte auditive (de légère à profonde) et quel que soit le niveau de revenu (faible ou élevé) (...).

■ J. S., Surdi13

Approuvé par le conseil d'administration de la HLAA en avril 2015

⁽¹⁾ www.hearingloss.org

Un congrès européen, pourquoi, pour qui?

Entendu lors d'une permanence: « Ah, vous organisez un congrès EFHOH européen, c'est bien ça, mais cela ne me concerne pas, car je ne parle pas anglais! ».

Le Bucodes SurdiFrance accueillera, début avril à Paris, les délégués européens de l'EFHOH, l'organisation européenne des malentendants.

Le premier jour, ces délégués auront leur assemblée générale mais le lendemain, le 2 avril, un congrès ouvert à tous réunira les meilleurs conférenciers de l'Europe: des médecins, des responsables nationaux et internationaux, des fabricants d'implant cochléaire et/ou prothèse auditive. Ce sera une occasion unique de découvrir les dernières avancées de la recherche et les nouveautés dans le domaine de l'appareillage.

L'ensemble des conférences sera traduit simultanément en anglais et en français, à l'oral et à l'écrit. Chaque participant aura un boîtier individuel qui lui permettra de bénéficier de la boucle d'induction magnétique mais également de choisir la langue dans laquelle il souhaite entendre les conférences. Il y aura trois écrans: un pour la traduction anglaise, un pour la traduction française et un pour les présentations des conférenciers. Toute la documentation écrite sera également bilingue.

Les journées auront lieu à la Résidence Internationale de Paris, qui est également le siège de Handisport, l'accessibilité y est parfaite pour les personnes à mobilité réduite.

Aussi inscrivez-vous sans hésiter!

■ Aisa Cleyet-Marel

QUEL EST LE THÈME DES JOURNÉES EUROPÉENNES ORGANISÉES PAR LE BUCODES SURDI-FRANCE?

C'EST LA VIE DES MALENTENDANTS.

... AVEC L'AVIS DES MALENTENDANTS



Mois de l'accessibilité, **rencontre inter handicap** au Musée

Depuis le début de l'année 2015, Ardds 38 rencontre régulièrement les malvoyants de l'Association Valentin Haüy. Des promenades ou visite d'exposition ont été organisées. Pour le mois de l'accessibilité, nous avons demandé aux guides du musée de Peinture de Grenoble, de nous organiser une visite commune : ils ont relevé le défi !

le groupe devant « La Guerre » de Othon Friesz (1915) commenté par les guides.



© Adagp, Paris 2016

30

31

La première partie de la visite se fait en groupes séparés. Les deux groupes voient les mêmes tableaux, avec leur guide habituel. Nous, malentendants, apprécions donc de nouveau la préparation d'affichettes, le phrasé lent, l'articulation excellente d'Eric Chaloupy. Le thème de la visite « *De la photographie à la peinture : parcours croisé* » annonce la couleur ! Nous admirons d'abord un tableau d'Antonio Canaletto, peintre italien du XVII^e siècle, une Vue de Venise si précise qu'on la dirait tirée d'une photo.

Le second tableau est de Luigi Russolo, peintre et musicien italien aussi, entre XIX^e et XX^e siècle. La synthèse plastique des mouvements d'une femme, montre un lien évident avec la photo, voire même le cinéma et les prises de vues successives.

Nous rejoignons le groupe AVH et ses deux guides Laurence Gervot-Rostaing et Béatrice Mailloux, pour le troisième tableau, de 3 m sur 2,60 m, *La guerre*, peint en 1915, œuvre d'Othon Friesz.

C'est une composition peinte à partir de photos et gravures, tirées du journal *L'illustration*. L'artiste interprète les documents qu'il a choisis.

Les guides spécialisés font une présentation en lecture labiale pour les malentendants et en audio description pour les malvoyants.

Nous sommes ensuite mis à contribution, pour nous essayer à l'audio description, à partir d'une reproduction de *L'illustration*, utilisée par le peintre. Pas facile !

Ces rencontres nous enrichissent, par la découverte de l'autre, porteur d'un handicap différent. De plus, avec l'avancée en âge, les malentendants deviennent parfois malvoyants et les malvoyants souvent malentendants !

Nous continuerons avec intérêt nos rencontres, en 2016.

■ ARDDS 38

Lorsque sourds, malentendants et entendants se prennent par la main... **pour danser**

C'est dans un lieu mythique de la danse en couple (on y dansait déjà avant la guerre), tout près de la porte d'Orléans que j'ai retrouvé Serge Galinaud, maître de danse ayant participé et jugé dans de nombreux championnats d'Europe et du Monde. Conseillé par Emilie Ernst, orthophoniste spécialisée dans la surdité, il a monté le projet de faire danser ensemble sourds, malentendants et entendants.

Serge mûrissait son projet depuis plusieurs années. J'ai découvert une salle de danse parfaitement équipée pour recevoir les sourds et les malentendants. Micro et musique connectés sur une boucle magnétique bien calibrée, caméra et écran pour lecture labiale, système de reconnaissance visuelle de la musique (système breveté unique en France). Une vingtaine de personnes sont progressivement venues et les couples se sont rapidement formés.

« La grande difficulté, nous dit Serge, était de faire danser ensemble entendants et malentendants; les uns souhaitant un niveau sonore raisonnable pour eux, les autres ne pouvant danser qu'au rythme de vibrations provenant de niveaux sonores très élevés voire parfois insoutenables en particulier pour donner et participer à des cours. Le système utilisé permet de reconnaître visuellement le type de danse, le tempo, les temps forts et les temps faibles. »

En effet j'ai constaté que la surdité ne semblait plus être un handicap pour danser et que les couples entendants/sourds se formaient au hasard des changements de partenaires. Les témoignages d'Alexandre et Aurélie, personnes entendantes, illustrent la réussite de ce projet :

« Il s'agit de notre 1^{er} cours de rock et salsa et nous pouvons vous assurer que ce ne sera pas le dernier! Nous avons beaucoup apprécié votre façon d'enseigner, en prenant le temps de bien expliquer chacun des pas, sans aller trop doucement non plus. Pour ce qui est des sourds et malentendants, quand nous sommes arrivés dans la salle nous n'avons pas compris tout de suite ce qu'il se passait. Mais cela ne nous a absolument pas gênées, bien au contraire. Nous trouvons formidable le fait de pouvoir permettre à des personnes en situation de handicap de danser comme tout un chacun. La méthode de la lumière qui suivait le rythme de la musique nous a bluffés! La danse a permis de gommer, au moins pendant une heure, le handicap. Il n'y avait plus d'entendants ou sourds mais seulement des personnes qui dansaient (ou du moins essayaient!). »

Serge m'apprit que les danseurs se répartissaient pour moitié en danseurs « entendants » et pour moitié en danseurs « sourds signeurs ». Ce jour-là j'étais le seul malentendant. Ceci me surprit beaucoup compte tenu du confort offert par la boucle magnétique. Je suis persuadé que cela provient d'une information insuffisante et que de très nombreux malentendants ne tarderont pas à entrer dans la danse.

À 500 mètres de la porte d'Orléans et 100 mètres du Métro Mairie de Montrouge il est maintenant possible aux sourds et malentendants, pour un prix compris entre 5 et 13 €/h d'apprendre à danser et de se faire plaisir. Pour l'instant les cours de Rock, Salsa, et de danses en ligne sont ouverts aux malentendants. Des stages de rattrapage en Rock Salsa et Tango Argentin sont prévus en janvier ainsi que des cours avec entraînement à partir de février. Si la formule fonctionne d'autres cours seront ouverts pour l'année scolaire 2016/2017 et des soirées entraînement complètes pourraient être envisagées. Alors chers lecteurs, n'hésitez plus, faites vous plaisir !

NOUVEAU

COURS DE DANSE POUR SOURDS ET MALENTENDANTS

Un système breveté, une méthode innovante et un équipement complet.

À l'Espace ACADANSE d'Ermenonville. Seul lieu en France équipé de cette façon (Visio tempo, boucle magnétique etc).

Méthode développée en concertation entre Serge GALINAUD (champion de France professionnel de danse) et Emilie ERNST (orthophoniste spécialisée dans le domaine de la surdité).

L'Ensemble permet aux sourds et malentendants de danser dans des conditions optimales en même temps que d'autres danseurs.

Tango Argentin, Salsa, Country, Rock

Malentendance

Informations et réservations :
Tél : 06 80 66 00 11
www.malentendance.com
Mail : info@malentendance.com

ALISÉ DANSE - 25 bis Av. de la République - 92120 Montrouge (à 50 mètres de Paris)

- METRO : Montrouge, (ligne 4) Sortie Mairie de Montrouge
- MÉTRO/BUS/TRAM (T3a) : Porte d'Orléans
- PARKING 24h/24 : 33 av. Gabriel Péri, Montrouge
- AUTOLIB en face
- VELIB : 14020 - 18 Av. de la porte de Montrouge 75014
- BUS 68-126 128 Arrêt : Mairie de Montrouge

■ Brice Meyer-Heine

Nos sections & associations

Bucodes SurdiFrance | Maison des associations du XVIII^e boîte n°83 | 15, passage Ramey | 75018 Paris
Tél. : 09 54 44 13 57 | Fax: 09 59 44 13 57 | contact@surdifrance.org | www.surdifrance.org

- 02 ASMA Association des Sourds et Malentendants de l'Aisne**
37, rue des Chesneaux
02400 Château-Thierry
Tél. : 03 23 69 02 72
asma.aisne@gmail.com
- 06 ARDDS 06 Alpes-Maritimes**
La Rocca G
109, quai de la Banquière
06730 Saint-André-de-la-Roche
06@ardds.org
http://ardds.org/content/ardds06-plus
- 12 ARDDS 12 Aveyron**
section.aveyron.ardds@gmail.com
- 13 Surdi 13**
Maison de la Vie Associative
Le Ligourès,
place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 54 77 72
Fax: 09 59 44 13 57
contact@surdi13.org
www.surdi13.org
Supplément adhésion : 2 €
- 15 ARDDS 15 - Cantal**
Maison des associations
8, place de la Paix
15000 Aurillac
Port. : 06 70 39 10 32
section-ardds15@hotmail.fr
http://ardds15.over-blog.com/
facebook
- 22 Association des malentendants et devenus sourds des Côtes d'Armor**
C°/AM Bourdet
6^{bis}, rue Maréchal Foch
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 37 22 87
am.bourdet@gmail.com
- 29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère - Souridine**
49, rue de Kerourgué
29170 Fouesnant
Tél. : 02 98 51 28 22
assosouridine@orange.fr
http://asso-souridine.blogspot.fr
Supplément adhésion : 10 €
- 29 Surd'Iroise Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants**
Mairie de Plabennec
1, rue Pierre Jestin
29860 Plabennec
Tél. : 02 98 40 74 76
02 98 21 33 38
contact.surdiroise@gmail.com
https://www.facebook.com/surdiroise
facebook
- 30 Surdi 30**
20, place Hubert Rouger
30000 Nîmes
Tél. : 04 66 84 27 15
SMS: 06 16 83 80 51
gaverous@wanadoo.fr
http://surdi.30.pagesperso-orange.fr
- 31 AMDS Midi-Pyrénées**
Chez M. Ailleres Gérard
Le Communal
Route de Marignac
31430 Saint Elix Le Château
contact@amds-midi-pyrenees.asso.fr
www.amds-midi-pyrenees.asso.fr
- 33 Audition et Écoute 33**
Chez M^{me} Odile Colcombet
17, rue de Metz
B10, Les Horizons Clairs
33000 Bordeaux
Tél. : 06 67 63 87 37
contact@auditionecoute33.fr
www.auditionecoute33.fr
Supplément adhésion : 2 €
facebook twitter
- 34 Surdi 34**
Villa Georgette
257, avenue Raymond-Dugrand
34000 Montpellier
SMS: 07 87 63 49 69
surdi34@orange.fr
www.surdi34.fr
facebook
- 35 Keditu Association des Malentendants et Devenus sourds d'Ille-et-Vilaine**
Maison Des Associations
6, cours des alliés
35000 Rennes
SMS: 06 58 71 94 60
contact@keditu.org
www.keditu.org
facebook
- 38 ARDDS 38 Isère**
29, rue des Mûriers
38180 Seyssins
Tél. : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr
- 44 ARDDS 44 Loire - Atlantique**
La Rébunière
44330 Vallet
Tél./Fax: 02 40 03 47 33
- 46 ARDDS 46 - Lot**
Espace Associatif Clément-Marot
46000 Cahors
peyrebrune.maria@orange.fr
- 49 Surdi 49**
Maison des sourds et des malentendants
22, rue du Maine
49100 Angers
contact@surdi49.fr
http://surdi49.fr/
- 50 ADSM Surdi 50**
Les Unelles
rue Saint-Maur
50200 Coutances
Tél./Fax: 02 33 46 21 38
Port./SMS: 06 81 90 60 63
adsm.surdi50@gmail.com
Supplément adhésion : 6 €
Antenne Cherbourg
Maison O. de Gouge
rue Île-de-France
50100 Cherbourg Octeville
Tél. : 02 33 01 89 90-91 (Fax)
facebook
- 53 Gpascompris**
15, quai Gambetta
53000 Laval
Contact: M^{me} Braneyre-Dourdain
Tél./Fax: 02 43 53 91 32
gpascompris53@gmail.com
- 54 L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds**
3, allée de Bellevue
54300 Chanteheux
Tél. : 03 83 74 12 40
SMS: 06 80 08 50 74
espoir.lorrain@laposte.net
www.espoir-lorrain.fr
Supplément adhésion : 6 €
- 56 Oreille et Vie, association des MDS du Morbihan**
11 P. Maison des Associations
12, rue Colbert - 56100 Lorient
Tél./Fax: 02 97 64 30 11 (Lorient)
Tél. : 02 97 42 63 20 (Vannes)
Tél. : 02 97 27 30 55 (Pontivy)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
www.oreilleetvie.org
facebook
- 56 ARDDS 56 Bretagne - Vannes**
106, avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax: 02 97 42 72 17
- 57 ARDDS 57 Moselle Bouzonville**
4, avenue de la Gare - BP 25
57320 Bouzonville
Tél. : 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr
- 59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord**
Maison des Genêts
2, rue des Genêts
59650 Villeneuve d'Ascq
SMS: 06 74 77 93 06
Fax: 03 62 02 03 74
contact@adsm-nord.org
www.adsm-nord.org
Supplément adhésion : 8 €
- 62 Association Mieux s'entendre pour se comprendre**
282, rue Montpencher - BP 21
62251 Henin-Beaumont Cedex
Tél. : 09 77 33 17 59
mieuxsentendre@sfr.fr
http://assomieuxsentendre.fr/
- 64 ARDDS 64 Pyrénées**
Maison des sourds
66, rue Montpensier - 64000 Pau
Tél. : 05 59 05 50 46
section64@ardds.org
Antenne Côte basque
Maison pour tous:
6, rue Albert-le-Barillier
64600 Anglet
SMS: 06 78 13 52 29
section64B@ardds.org
- 68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace**
63a, rue d'Illzach - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 43 07 55
christiane.ahr@orange.fr
- 69 ALDSM: Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants**
21B, avenue du Point du Jour
69005 Lyon
Tél. : 04 78 25 34 48
SMS: 06 31 54 57 96
aldsm69@gmail.com
www.aldsm.fr
- 72 Surdi 72**
Maison des Associations
4, rue d'Arcole - 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
http://surdi72.wifeo.com
- 74 ARDDS 74 Haute-Savoie**
31, route de l'X - 74500 Évian
ardds74@aol.fr
facebook
- 75 ARDDS Nationale - Siège**
Maison des associations du XX^e
boîte 82
1-3, rue Frédéric Lemaître
75020 Paris
contact@ardds.org
www.ardds.org
- 75 ARDDS Île-de-France**
14, rue Georges Agutte - 75018 Paris
arddsidf@ardds.org
- 75 AUDIO Île-de-France**
20, rue du Château d'eau - 75010 Paris
Tél. : 01 42 41 74 34
paulzyl@aol.com
- 75 AIFIC: Association d'Île-de-France des Implantés Cochléaires**
Siège social:
Hôpital Rothschild
5, rue Santerre - 75012 Paris
Adresse postale
3^{bis}, rue de Grosly - 95690 Frouville
aific@orange.fr - www.aific.fr
- 76 CREE-ARDDS 76**
La Maison Saint-Sever
10/12, rue Saint-Julien - 76100 Rouen
cree.ardds76@hotmail.fr
- 78 Durd'oreille**
Secrétariat:
5, avenue Général Leclerc
78160 Marly-le-roi
SMS: 06 37 88 59 45
durdoreille7892@gmail.com
http://perso.numericable.fr/durdo
- 84 A.C.M.E - Surdi 84**
311, chemin des Cravailloux
30126 Tavel
Tél. : 04 90 25 63 42
surdi84@gmail.com
- 85 ARDDS 85 - Vendée**
Maison des Associations de Vendée
184, boulevard Aristide Briand
85000 La-Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 90 79 74
ardds85@orange.fr
- 86 APEMEDDA Association des Personnels Exerçant un Métier dans l'Enseignement Devenu Déficient Auditif**
12, rue du Pré-Médard - 86280 St-Benoît
Tél. : 05 49 57 17 36
apemedda@gmail.com
http://aedmpc.free.fr
- 87 ARDDS 87 Haute-Vienne**
16, rue Alfred de Vigny
87100 Limoges
Tél. : 06 78 32 23 33
ardds87@orange.fr
facebook
- 94 FCM 94 Fraternité Chrétienne des Malentendants du Val-de-Marne**
Tél. : 01 48 89 29 89
malentendant@orange.fr
www.malentendant.org

Retrouvez également
6 millions
de malentendants

SUR **facebook** et **twitter**

Malentendants, devenus-sourds, ne restez plus seuls!